Journal 22- 29 juillet 2020qxp.qxp_HO 7/22/20 4:08 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 4,7,11,14

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. L, No. 28 ***New York*** *: Tel : (718) 812-2820;* • ***Montréal*** *(514) 321-6434;* • ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785* • *Paris (33-1)43-63-28-10* ***22- 29 juillet 2020***

DÉMISSIONS, RÉVOCATION ET DÉNONCIATIONS EN CASCADE

Le régime PHTKiste se désagrège progressivement....

La situation échappe-t-elle déjà au contrôle de Jovenel Moïse ?

Les événements qui se sont déroulés, ces derniers jours, en Haïti, semblent prendre l'allure d'une « *fin de règne* ». Les non-dits et les faits qui cachent derrière les propos tenus et les actes posés sont symptomatiques d'-une crise qui entraîne les acteurs politiques dans une zone de turbulence même fatale. Les révocations effectuées, les démissions ainsi que les dénonciations faites cachent le mal profond qui mine le régime *Tèt Kale*, dont le chef donne l'impression de n'être plus maître de lui-même.

En effet, l'événement le plus spectaculaire ayant lieu, depuis l'accession de Jovenel Moïse au pouvoir, était, sans conteste, la démission du ministre de la Jeunesse et des Sports et de la Formation professionnelle, suite à une tournée à travers le pays, dans le but d'inspecter les 25 stades qui avaient été soi-disant construites à partir du Fonds PetroCaribe. Il devait constater que ces installations sportives ont été ou bien non existantes, sinon ne représentaient rien qui soit assimilable à des stades telles qu'elles sont définies. Dans la conférence de presse qu'il avait donnée, pour dénoncer ce pillage, qui a été orchestré contre les ressources du pays, il a tout déballé. Selon lui, parmi les villes citées, comme ayant été dotées de nouvelles stades, certaines de celles-ci n'ont même pas été bâties alors que les compagnies de construction qui détenaient les contrats avaient été payées intégralement.

Accusé de dilapidation du Fonds PetroCaribe, Jovenel Moïse ne saurait supporter Max Athys.

Max Athys, le ministre des Sports démissionnaire, avait déclaré, lors de cette conférence de presse, que les fonds en question étaient décaissés alors que Laurent Lamothe était Premier ministre; et que Olivier Martelly, fils aîné de Michel et de Sophia Saint-Rémy-Martelly, remplissait le rôle de « *coordonnateur* » des opérations de construction.

Le Premier ministre de facto Joseph Jouthe, accusé de n'avoir pas appuyé Max Athys.

Moins de 48 heures après son intervention devant la presse, M. Athys, ayant décidé qu'il ne pouvait plus continuer à gérer le ministère des Sports, suite à un tel constat, a adressé sa lettre de démission au président Jovenel Moïse, dont copiée a été égale-

Suite en page 2

LE 7 FÉVRIER 2020 AVANCE, LA DATE DES ÉLECTINS TOUJOURS INSAISISSABLE

Laurent Lamothe : Le cerveau de la stratégie anti-Martelly

La famille PHTK divisée... Une guerre larvée déjà en gestation...

Jovenel Moïse s'applique à tenir Martelly à distance.

Laurent Lamothe en plein dans la lutte pour retourner au pouvoir.

Par Léo Joseph

Au moment où Jovenel Moïse et son équipe se démènent dans une situation de crise caractérisée par des démissions et des défections de membres clés du PHTK et du gouvernement en place, se profile à l'horizon ce qui risque de déboucher sur une guerre ouverte entre les différents camps du parti au pouvoir. Car si l'ex-Premier ministre Laurent Salvador Lamothe n'a pu, en dépit de ses manœuvres, s'introduire au sein de l'Exécutif, il a réussi à s'ériger en maître à penser de la stratégie visant à tenir Michel Martelly loin des mécanismes de décision par rapport aux prochaines élections, que le chef de l'État peine toujours à en définir les contours.

L'air de rien, une guerre larvée s'est déclarée entre le camp PHTK d'obédience Martelly et celui lié au président Moïse, dont les manifestations prennent l'allure d'attaques personnes contre ce

Suite en page 4

HAPPENINGS!

 # BLACK LIVES MATTER EVERYWHERE (BLME)/
 # LA VIE DES NOIRS COMPTE PARTOUT
 # LAS VIDAS NEGRAS IMPORTAN EN TODAS PARTES

A historic decision by the Asheville, N.C., City Council could have repercussions elsewhere

It happened Tuesday night, July 14, 2020, when the City Council of Asheville, N.C., voted unanimously to provide reparations to the city's Black population for the wrongs of slavery. The 7-0 historic vote by five (5) Whites and two (2) Blacks sent a powerful message of unity in purpose by the City's legislators. Interestingly, the Council has a majority of four (4) women, including one Black and one of the three men is Black. The mayor, who's the seventh member of the Council, is a

Continued on page 7

Journal 22- 29 juillet 2020qxp.qxp_HO 7/22/20 4:08 AM Page 2

DÉMISSIONS, RÉVOCATION ET DÉNONCIATIONS EN CASCADE

Le régime PHTKiste se désagrège progressivement....

La situation échappe-t-elle déjà au contrôle de Jovenel Moïse ?

Suite de la page 1

ment acheminée au Premier ministre de facto Joseph Jouthe.

Lamothe se tait, Olivier Martelly riposte

Suite à ces dénonciations faites par Max Athys, accusant Lamothe et Olivier Martelly, l'ex-Premier ministre, dont le nom est cité, à maintes reprises, parmi les dilapidateurs du Fonds Petro-Caribe, a décidé de se taire. C'est différent pour le fils aîné de l'ex-première famille. Dans une note attribuée à celui-ci, diffusée sur les réseaux sociaux, le jeune Martelly menace de poursuivre en justice son accusateur, se déclarant innocent de pareil acte. Car, dit-il, il n'était pas comptable de fonds publics. Dans cette mise au point, écrit au troisième personne du singulier, qui porte son nom à la fin du document, il rejette d'un revers de main les allégations de l'ex-ministre.

Selon toute vraisemblance, cette note, dont junior Martelly est passé pour l'auteur, aurait été rédigé par un des thuriféraires de l'ancienne famille présidentielle agissant avec l'assentiment de l'intéressé. Un tel document ne saurait être attribué à Olivier, donc cette note, qui a eu l'allure d'une réponse de ce dernier, doit être considérée comme nulle et non avenue.

À noter qu'en tant que coordonnateur des opérations de construction des installations sportives, dont la responsabilité consistait à suivre le cours des constructions, il devait se retrouver sur les sites de ces stades, aux fins de vérifier si les travaux étaient réalisés à la satisfaction du client (qui est l'État haïtien). En tout cas, au temps qu'on sache, bien que certaines des stades en question n'aient même pas été construites vraiment, le coordonnateur ne s'en est jamais plaint. Ce qui fait de lui partie prenante de ces escroqueries et vols au détriment du peuple haïtien.

Campagne d'intimidation déclenchée contre l'ex-ministre

Après la conférence de presse initiale, Max Athys commençait à faire le tour des stations de radio pour continuer les dénonciations de ceux qui ont volé l'argent destiné à la construction des stades. C'est, sans doute, dans le but de le réduire au silence, qu'une information a fait le tour des média sociaux, particulièrement What'sApp, disant que le véhicule du ministre des Sports démissionnaire a été criblé de balles. Afin de faire crédibiliser cette rumeur, la photo d'un véhicule tout terrain (marque Toyota) a été présenté précisant que, blessé, l'ex-titulaire du ministère des Sports a été transporté à l'hôpital.

De toute évidence, une telle information a plongé dans l'anxiété les amis et admirateurs de Max Athys, surtout que, par mesure de sécurité, ce dernier sombrait dans le silence, laissant à la fausse propagande de continuer son cours.

Mais les promoteurs de ces « *Fake News* » ont décidé de couper cours à leur propagande malsaine.

L'ex-ministre Max Athys sain et sauf

Il faut identifier ceux à qui profite une telle propagande. N'ayant pu indiquer le centre hospitalier où M. Athys a été conduit, ni le lieu où a été perpétrée cette attaque, les initiateurs de la fausse propagande ont mis fin à leur jeu macabre.

Quant à l'ex-ministre, il affirme que les deux véhicules de l'État, qu'il n'avait pas encore retournés à qui de droit, sont garés chez lui, précisant qu'il est sain et sauf. Il a souligné, pour *Haïti-Observateur*, qu'il ne s'était pas aventuré dans la rue le jour que l'information le concernant a été lancée.

Max Athys a indiqué qu'il n'avait pas encore retourné les deux véhicules de service en sa possession, rien que pour des raisons techniques, raisons qu'il n'a pas explicitées.

Dans le même temps, l'ex-ministre a confirmé que l'information, également diffusée sur What'sApp, provenant du programme radiophonique « *Le Point* », concernant le président Moïse, qui lui est attribuée, est authentique.

En effet, dit-il « *J'ai conseillé au président de la République de quitter le pouvoir afin d'éviter un bain de sang dans le pays* ». Selon lui, M. Moïse n'a aucune qualité pour organiser des élections crédibles, car il a perdu tout ce qu'il avait comme crédibilité.

L'avocat Reynold Georges lâche Jovenel Moïse

Conseiller juridique de Jovenel Moïse, depuis longtemps, l'avocat Reynold Georges, qui défendait du bec et des ongles son client, vient de claquer brutalement la porte. Sa lettre de démission adressée au chef de l'État l'avise qu'il a décidé de rompre avec lui, car la politique de son gouvernement, dans le cadre des initiatives annoncées, sont incompatibles avec ses options politiques et patriotiques. Il a de plus exprimé sa déception du fait que M. Moïse ait pris des décisions sans le consulter.

Immédiatement après avoir fait défection, Reynold Georges a dénoncé Jovenel Moïse comme étant le supporteur des gangs armés, précisant que c'est, d'ailleurs, en appui aux gangs que le chef de l'État a révoqué le ministre de la Justice Lucmane Delile.

À noter que la révocation spectaculaire du ministre de la Justice et de la Sécurité publique,

Suite en page 4

Journal 22- 29 juillet 2020qxp.qxp_HO 7/22/20 4:08 AM Page 3

LE COIN DE L'HISTOIRE

Ce que Lescot a fait de bon

Par Charles Dupuy

Souvent perçu comme un chef d'État rétrograde, Lescot, par le dynamisme réformateur qu'il déploya, est loin de mériter cet excès d'opprobre dont on l'a si injustement accablé. En effet, il aura travaillé dans le sens d'une modernisation de la gestion publique, pris des décisions administratives novatrices et appliqué des politiques progressistes tout au cours de son mandat.

Dès son entrée en fonction, il s'empressa de remanier le Code de commerce de 1826 et d'apporter des modifications aux chapitres surannés du droit haïtien. C'est sous son administration que la femme haïtienne fera ses premiers pas vers son émancipation politique, économique, juridique et sociale. Lescot est le premier président d'Haïti à faire sortir la femme haïtienne de l'incapacité civile dont elle était frappée, à décréter que, quoiqu'encore privée du droit de vote, elle puisse occuper des fonctions ministérielles, devenir membre des administrations communales et soit éligible à l'Assemblée nationale. C'est par son décret-loi du 11 janvier 1944 que les femmes furent légalement autorisées à disposer de leur salaire, jouir du régime des biens réservés à partir du revenu qu'elles gagnent; posséder une hypothèque légale sur les biens immeubles de leur mari; demander la séparation des biens au cas où ce dernier dilapiderait le patrimoine commun. On lui doit aussi le décret-loi du 22 décembre 1944, la première législation haïtienne en faveur des enfants naturels et une refonte de la loi sur le divorce. Lescot consolida la politique du salaire minimum, et c'est encore lui qui institua la première Caisse d'assurance sociale au pays.

Dans le domaine de la santé et de l'hygiène publique, il faut verser à son actif le premier sanatorium antituberculeux d'Haïti, la création d'une police sanitaire et les services d'encadrement médical de la population rurale (1). En 1942, Lescot accueillait à cet effet les membres de la Mission sanitaire américaine qui allait mettre en œuvre un programme de lutte au paludisme et au spirochète du pian, une maladie invalidante (éradiquée grâce à la pénicilline, en 1953), qui faisait ses ravages dans la paysannerie.

C'est Lescot enfin qui, par son décret-loi de juin 1941, exigeait des diplômés de l'École de médecine deux années consécutives de stage pratique dans les campagnes d'Haïti. Lescot voulait que par ce service socio sanitaire obligatoire en milieu rural, le médecin puisse, à côté du prêtre et de l'instituteur, réparer, disait-il, « *les crimes de lèse-éducation et de lèse-civilisation commis vis-à-vis des couches haïtiennes exploitées* ». (Dr Ary Bordes, *Un médecin raconte*, p.16).

C'est Lescot qui lança la première campagne d'alphabétisation en créole selon la méthode Laubach. C'est aussi lui qui inaugura l'École normale supérieure et le Lycée des jeunes filles, la première école secondaire publique réservée à la clientèle scolaire féminine en Haïti. Il nationalisa la Loterie de l'État, institua le Corps d'aviation et le service de liaisons aériennes intérieures, fit construire des cités populaires à Port-de-Paix et au Cap-Haïtien.

Ajoutons pour finir la discipline budgétaire et la gestion rigoureuse des deniers publics qu'il sut imposer durant sa présidence, période au cours de laquelle les comptes de l'État furent maintenus en équilibre et bien à l'abri des déprédations des fonctionnaires véreux. Lescot n'a pas volé un seul centime à l'État haïtien. Combien de nos chefs d'État peuvent se vanter d'en avoir fait autant...C.D. *coindelhistoire@gmail.com* **(514) 862-7184**

Autour du livre « L'Armée indigène — La défaite de Napoléon en Haïti » de Jean-Pierre Le Glaunec

Par Louis Carl Saint Jean

Voilà maintenant plus de deux ans que le poète William Pierre n'a cessé de me recommander la lecture de « L'armée indigène - La défaite de Napoléon en Haïti » de l'historien français Jean-Pierre Le Gluance. J'avais toujours hésité à donner suite au conseil de mon ami, éprouvant généralement un vif déplaisir à lire les livres d'histoire d'Haïti écrits par certains historiens étrangers. Je trouve certains de ces érudits un peu de mauvaise foi. De très souvent, ils relatent des événements de notre histoire et décrivent certains actes posés par nos héros d'une manière fantaisiste, pour ne pas dire méchante. Ils le font surtout quand ils parlent de Toussaint Louverture et de Jean-Jacques Dessalines, deux figures de proue de notre histoire.

On peut me qualifier de borné, bouché, arriéré, fanatique et m'accabler de n'importe quel autre terme dépréciatif pour avoir trouvé très valables les œuvres de nos grands historiens. Je veux parler de celles que nous ont laissées les Thomas Madiou, Pauléus Sannon, Beaubrun Ardouin, Dantès Bellegarde, Rulx Léon, Alain Turnier, Roger Gaillard, Gérard Mentor Laurent, Leslie Manigat, Michel Hector, etc. J'admets toutefois que certains d'entre eux, en établissant certains faits, n'ont pas toujours été tout à fait objectifs. Assez souvent, l'influence de l'origine sociale et l'appartenance régionale de celui-ci avaient suscité sa sympathie pour certains héros ou l'antipathie de celui-là pour d'autres. J'y reviendrai.

Je dois avouer que je n'avais jamais entendu parler de Le Glaunec avant la recommandation de William. Devant tant d'insistance, mieux vaut tard que jamais, je me suis offert ce livre la semaine dernière. Je l'ai dégusté de bon appétit. Et quel délice! J'en ai terminé la lecture ce matin. J'en donne ma réaction à chaud.

À mon avis, contrairement à beaucoup de ses collègues qui se penchent sur l'histoire d'Haït, Le Glaunec a fait un travail de bénédictin. Il a raconté avec minutie Le Combat de Vertières, l'un des événements historiques les plus importants dans le monde. Il fait partie des rares historiens étrangers qui, selon moi, en a parlé avec le sérieux qu'il nécessite. La plupart des soi-disant érudits — «scholars » -, font toujours de nouvelles découvertes sur l'histoire d'Haïti et sur nos héros, mais toujours des découvertes négatives. Qui pis est, leurs récits ressemblent souvent à des contes de fées. Par contre, se dégage un parfum d'objectivité dans celles de Le Glaunec.Il a rapporté certains faits que j'ignorais et d'autres que j'avais mal compris.

On peut employer les adjectifs antérieurs pour me décrire à cause de la très grande admiration que j'éprouve pour les différents martyrs de la guerre de notre indépendance. Je les considérerai comme une distinction honorifique. Si pour être intellectuel, je dois remuer ciel et terre pour faire de « nouvelles découvertes » susceptibles de ternir la gloire de nos Aïeux, je préfère être considéré toute ma vie comme un naïf. Autant que j'existerai, avec un élan de gratitude, je réserverai un panégyrique bien mérité aux François Capois, Alexandre Pétion, Henri Christophe, Paul Prompt...et surtout à Toussaint Louverture et Jean-Jacques Dessalines. Dans le même temps, je crois que d'autres ont le droit d'afficher un sentiment contraire au mien.

Il ne fait point de doute que les illustres fondateurs de notre patrie avaient commis des erreurs et s'étaient laissé succomber à certaines tentations humaines. Personnellement, je n'y accorde pas trop d'importance pour une simple raison: chacun d'eux avait contribué, d'une manière ou d'une autre, à la naissance d'Haïti, la première République noire indépendante du monde. Et Ils l'avaient fait dans des circonstances dépassant l'entendement. Pour reprendre mon ancien professeur, l'historien Gérard Mentor Laurent, ce n'était pas une mince affaire que de voir une masse d'esclaves battre à plate couture l'armée super entrainée de Napoléon Bonapate.

Nous devons admettre que chez nous, par la faute de dirigeants incompétents et corrompus, les choses ont presque atteint le seuil de l'irréparable. À tous les points de vue - économique, social, écologique et moral -, la situation y est devenue de plus en plus préoccupante. Notre culture et notre art – surtout nos danses folkloriques et notre musique -, quant à eux, se sont vus sacrifier sur l'autel immonde du commerce et de la médiocrité.

Et depuis un certain temps, ces deux piliers de l'édifice nationale – la culture et l'art-, il faut le dire, sont vermoulus, minés par les flots mugissants de l'acculturation. Et cette épée de Damoclès est suspendue sur nos têtes dans l'indifférence presque générale de l'élite intellectuelle du pays. Cette dernière, jadis si exigeante, a, paraît-il, presque perdu sa « vocation », pour reprendre le mot du docteur Jean-Price Mars. Elle a permis à des primaires sonores de remplir parmi notre jeunesse scolaire et étudiante la tâche jadis réservée aux Price Mars, Lorimer Denis, Jean Brierre, Suzanne Comhaire-Sylvain, René Piquion et aux autres belles têtes du pays. Et c'est bien dommage!

Une fois que ces « scholars » étrangers et ce petit nombre d'intellectuels haïtiens parviendront à écrire notre histoire à leur façon, ce sera la fin de tout. Certainement, les 27 750 km² existeront toujours. Cependant, si nous n'y prenons pas garde, notre « Haïti chérie » n'existera que de nom. Ce sera justement le cas, puisque notre glorieuse histoire est le seul bien qui nous reste. En un mot, elle est notre dernière planche de salut.

Personne ne peut rien enlever du mérite et du génie ni de Pétion, de Christophe, de Capois ni d'aucun autre héros de Vertières. Cependant, que « zòt » le veuillent ou pas, jusqu'à la consommation des siècles, Dessalines restera la pierre angulaire, le « poto mitan » d'Haïti. Il est le père de la nation haïtienne, pour avoir été le principal architecte du Combat de Vertières dont a si bien relaté Jean-Pierre Le Glaunec. Donc, Dessalines est le père de chacun de nous.

Donc, il incombe à ses fils et filles de lutter âprement pour conserver intactes les splendides pages de notre histoire. Faire germer le doute sur la valeur de nos héros, en particulier Toussaint Louverture et Jean-Jacques Dessalines, est le meilleur moyen utilisé pour entamer le processus de l'effondrement total de notre nation. En effet, nous devons nous rendre compte depuis un certain temps a commencé subtilement, lentement mais sûrement la marche vers ce gouffre. Caveant consules !

Les signes avant-coureurs de la crise éclatent chaque jour à nos yeux. Cependant, en les voyant, nous nous montrons complaisants, disant notre fameux « Ay ! Se pa anyen », traduisant parfaitement le « ce n'est rien » de Clémard Joseph Charles. Nos écoliers n'entonnent presque plus notre hymne national. En passant, je me demande combien de nos actuels dirigeants peuvent réciter correctement les cinq strophes de La Dessalinienne. Notre drapeau traîne partout au lieu de flotter dans l'azur. Quand ce n'est pas un livre, c'est un article dans lequel tel ou tel de nos héros est couvert d'opprobres. Et là que le bât blesse, c'est que, depuis un certain temps, quiconque s'en plaint se fait passer pour un type anormal. De nos jours, on dirait que pour être normal, il faut pactiser avec l'indécence et accepter l'inacceptable.

Réfléchissons un peu et soyons honnêtes vis-à-vis de nous-mêmes. Lequel d'entre nous, s'il devient au courant d'un forfait qu'avait commis son père défunt, aurait pris sa plume pour écrire un article ou un livre à ce sujet? Aucun d'entre nous, j'en suis sûr, ne le ferait. Je vais plus loin. On ne le ferait même pas dans le cas d'un ami, d'un voisin, d'un cousin ou d'un ancien condisciple. Au contraire, on utiliserait toute sa verve pour défendre et protéger la mémoire de son géniteur ou de son camarade.

Suite en page 5

Journal 22- 29 juillet 2020qxp.qxp_HO 7/22/20 4:08 AM Page 4

LE 7 FÉVRIER 2020 AVANCE, LA DATE DES ÉLECTINS TOUJOURS INSAISISSABLE

Laurent Lamothe : Le cerveau de la stratégie anti-Martelly

La famille PHTK divisée... Une guerre larvée déjà en gestation...

Suite de la page 1

dernier, ou d'autres phénomènes incroyables se succédant, ces derniers jours. Car il n'y a rien d'innocent aux diatribes des lieutenants de l'ex-président musicien prenant à partie Jovenel Moïse, accusé de poignarder dans le dos Sweet Mickey. Quelqu'un s'identifiant comme Franklin Taylor, traite celui-là d'ingrat pour avoir, dit-il, lancé un rival en face de M. Martelly comme candidat aux prochaines présidentielles. Dans le même ordre d'idées, les dernières actions de Jimmy Chérizier, dit Barbeque, regroupant en fédération les gangs de Port-au-Prince, sous l'appellation « *G-9 an fanmi et alliés* », dimanche 21 juin, avant la démonstration sous forme de parade dans plusieurs quartiers de Port-au-Prince, témoignent des contradictions irréconciliables qui traversent le régime au pouvoir.

Laurent Lamothe en guerre contre Michel Martelly ?

Qui aurait cru que Laurent Salvador Lamothe, ancien patron de Sophia Saint-Rémy-Martelly (à Global Voice), avant de devenir Premier ministre de Sweet Mickey, se serait retourné contre lui ? Autres temps, autres mœurs, dit l'adage. Au fil des ans, les intérêts politiques des deux hommes, qui coïncidaient au point d'en faire l'équipe idéale se résumant dans l'administration Martelly-Lamothe, les ont mis dos à dos, ou presque. Puisque, malgré les apparences, l'ex-Premier ministre croit avoir été mal mené par Martelly, lui imputant les déboires politiques qu'il a endurés, notamment son incapacité à retrouver sa place au pouvoir. Il y a de quoi œuvrer pour empêcher le premier président PHTKiste de retourner au Palais national.

Mais grâce à Michel Martelly ayant fait de lui son Premier ministre, le patron de Global Voice, dont la quête de fortune l'avait poussé à se lancer dans des activités illicites, comme le by-pass (vol de minutes sur les appels téléphoniques internationaux), par exemple, il avait trouvé la poule aux œufs d'or ayant fait du Fonds PertroCaribe sa tirelire, de concert avec le chanteur du compas. Avec Martelly, des ministres, directeurs généraux et d'autres hauts fonctionnaires de l'État, il a continué les déprédations sur les milliards de dollars générés par la vente du brut vénézuélien sur le marché national. Aussi se trouve-t-il parmi les dilapidateurs des USD 4,2 milliards détournés du Fonds Petro-Caribe, ou volatilisés sous forme de surfacturation. Dans ce contexte, Lamothe aurait intérêt à rester imbriqué dans le camp de son ancien ami, son ancien allié en affaire et ex-proche collaborateur. Nonobstant son cheminement politique et social étroitement connecté à Michel Martelly il aurait tout intérêt à rester dans le giron de ce dernier et à s'associer aux velléités de la reconquête du pouvoir par ce dernier. Mais, aujourd'hui, la réalité est toute autre. Lamothe se trouve engagé dans l'opposition contre le retour de l'ex-président au Palais national, s'imaginant que cette stratégie favorisera son propre retour au sommet de l'Exécutif haïtien. Une ambition qu'il croit impossible à réaliser avec Martelly au pouvoir, n'étant pas sûr de pouvoir influencer le choix de ce dernier dans la formation de son gouvernement.

Les observateurs sont unanimes à constater que les deux anciens amis, alliés en affaire et souscrivant aux mêmes options politiques au sein du PHTK, ne sont plus nécessairement logés à la même enseigne politiquement. Au fil des ans, Lamothe ayant constaté que l'échec de ses tentatives de reconquérir le pouvoir sont imputables à Martelly et à son clan, particulièrement à sa femme et à son beau-frère, a fini par conclure que son succès dépendra invariablement par la neutralisation de ce dernier. Comprenant que, multimillionnaire, grâce à ses activités illicites, au pouvoir, et par le truchement de ses déprédations sur les caisses publiques, Martelly n'a plus besoin de lui pour financer sa campagne politique, il cherche d'autres moyens d'influencer l'ex-président. Ce dernier se bat, bec et ongles, pour ne pas se laisser damer le pion, surtout que, sous l'influence de Lamothe, Jovenel Moïse s'éloigne carrément de l'entente selon laquelle il devait lui faire une «*passe courte* » pour retourner au Palais national.

Joseph Jouthe, peut-il jouer un rôle dans le conflit au sein du PHTK

Quand bien même les antagonismes qui séparent les deux hommes n'auraient pas encore éclaté en une vraie guerre, les premières tentatives de Martelly de calmer les passions n'ayant pas encore donné les résultats escomptés, il a décidé qu'il était urgent de quitter son refuge floridien pour rentrer en Haïti. Aussi a-t-il débarqué à Port-au-Prince, lundi, en compagnie de Sophia et d'Olivier, afin que chacun, selon ses influences personnelles, tentent de remettre les pendules à l'heure.

Mais il faut se demander si les raisons qui ont creusé le fossé entre ces anciens alliés politiques ont été écartées pour permettre à la confiance de se rétablir entre eux. On sait que, côté Lamothe, Kiko Saint-Rémy, qui avait des démêlés avec l'ancien Premier ministre, au point de proférer des menaces de mort à son égard, alors qu'il était chef du gouvernement, il n'existe aucune possibilité de réconciliation avec l'homme de Global Voice. En ce qui concerne Sophia Martelly-Saint-Rémy, il n'est pas possible d'oublier les propos désobligeants, qui ont été exprimés, voire des petits gestes négatifs, mais politiquement explosifs, qui ont été posés.

Autre chose à considérer, dans la perspective d'une vraie réconciliation, qui devrait se traduire en la remise des relations au beau fixe entre ces trois hommes, il y aura lieu de s'interroger quant à la sincérité des engagements qui seront pris. Sans le moindre doute, la méfiance, qui s'est déjà installée, aura la tête dure. La confiance ne sera, à coup sûr, plus au rendez-vous.

Jovenel Moïse : Tenir Martelly loin du pouvoir

Bien que Jovenel Moïse ait tenu la dragée haute à Laurant Lamothe par rapport à son ambition de retourner au pouvoir, en tant que Premier ministre, en raison, surtout, de l'objection de Michel Martelly et de son clan, l'homme de la Global Voice n'en veut pas pour autant au Nèg Bannann, car voyant en l'ex-président musicien son tombeur auprès du chef de l'État. Toutefois, il a dû faire peu d'effort pour convaincre l'actuel occupant du Palais national de s'embarquer dans sa stratégie anti-Martelly.

C'est pourquoi, encouragé par Lamothe, M. Moïse tente l'impossible pour tenir son prédécesseur loin du pouvoir. Sans doute son instinct anti-Martelly, suite aux humiliations qu'il a essuyées, alors que ce dernier était encore au pouvoir, puis tandis qu'il est devenu lui-même le locataire du Palais national.

En effet, candidat à la présidence personnel de Martelly, il ne peut oublier à quel point il était traité avec condescendance par Sweet Mickey. Ou encore la manière dont certains membres de l'entourage de ce dernier, en vertu de ses origines sociale et géographiques, le regardait, traitait, et lui adressait la parole de haut. C'était, par exemple, l'attitude de Anne-Valérie Milfort, à son égard. On se rappelle que présidente du PHTK, lors d'une tournée de campagne avec Michel Martelly, Jovenel Moïse était sorti de ses gonds parce que cette femme lui adressait la parole de haut. À ce moment-là, Moïse ne pouvait s'empêcher d'admonester Mme Milfort en ces termes : C'est, affirme-t-on, le cas de la présidente du PHTK, Anne-Valérie Timothée Milfort qui, lors d'une tournée de campagne avec le prétendant, affichait une attitude condescendante à son égard. Ce qui, dit-on, porta l'intéressé à rappeler à Mme Milfort que « *C'est moi le candidat à la présidence, je décide de ce que je dois dire et quand* ».

Mais, même avec Jovenel Moïse « *chef suprême de terre, de l'air et de mer* » d'Haïti, Sweet Mickey s'arroge le droit de traiter le chef de l'État en subalterne. Aussi se croit-il autorisé à nommer « *son monde* » à des postes clés, au sein de l'administration publique, notamment aux ministères régaliens. En sus d'imposer certaines factures à payer de la caisse publique, quand ce ne sont pas des frais à verser à des gens à lui, ou encore des paiements à effectuer au bénéfice des lieutenants de Sweet Mickey.

Il semble que Jovenel Moïse ait pris goût d'exercer le pouvoir, et surtout d'en faire subir le poids à des subalternes. Ce qui voudrait dire qu'il n'entend pas se retrouver à la case départ. De toute manière, il n'a aucune intention de se mettre en position de conflit ouvert avec son mentor avec ce dernier aux commandes de la République.

Au bout du compte, influencé par Laurent Lamothe, le président haïtien, qui n'est pas sûr de pouvoir organiser des élections, comme il ne cesse d'en exprimer les velléités, s'emploie en même temps à éviter d'ouvrir la voie à Martelly. Dans sa jugeote, si la date du 7 février lui est défavorable, il ne voudra pas non plus que l'homme qui lui a passé le pouvoir réussisse à le succéder.

Pour sa part, candidat à la présidence lui-même, « *anba chal* », Laurent Lamothe ne reculera devant aucun sacrifice pour se donner les voies et moyens de se porter candidat à la présidence. Voilà pourquoi surtout il se prosterne devant « *tous les sains* » à qui on attribue les vertus de l'élimination des obstacles. Il croit dur comme fer que, pour lui, Jovenel Moïse est la route la plus courte qui mène vers le Palais national.

Le régime PHTKiste se désagrège progressivement....

La situation échappe-t-elle déjà au contrôle de Jovenel Moïse ?

Suite de la page 2

Lucmane Delile, il y a deux semaines, s'est produite après que le président Moïse eut trouvé ce dernier en flagrant délit de désaccord avec le Palais national, en raison de sa prise de position contre les gangs armés. Puisque, de retour des États-Unis où il avait séjourné quelques jours, pour apprendre le défilé dans plusieurs quartiers d'hommes armés, sans que les forces de l'ordre soient intervenues, il devait dire qu'il était de retour au pays, le bal est fini. Delile laissait entendre qu'il allait mobiliser les ressources à sa disposition pour mettre les criminels hors d'état de nuire.

Ces paroles ont valu à Lucmane Delile son poste de ministre. Désormais, grâce à Me Georges, il sait d'où est venu l'ordre de sa mise en disponibilité.

Un autre événement qui a fait la une, à la capitale haïtienne, sont les déclarations faites par le sénateur Gracia Delva, un allié de Jovenel Moïse. Se déclarant en rupture de ban avec le Palais national, le sénateur de Marchand-Dessalines s'en est pris au président Moïse, disant qu'il n'appuie plus son gouvernement, car il n'a pas dirigé le pays de manière à satisfaire aux exigences et aux besoins de la population.

Il faut également attirer l'attention sur les pressions exercées sur le Conseil électoral provisoire (CEP) dirigé par Léopold Berlanger pour qu'il démissionne en bloc. En attendant, le représentant des organisations de défense des droits humains ont demandé à leur représentant au sein de l'organisme électoral d'abandonner son poste. Ce qu'il a fait. Le secteur protestant a adressé le même message à son représentant qui évolue toujours au sein de cette organisation.

Il semble que, tout ou tard, les défections vont s'accumuler au CEP, ce qui pourra rendre caduques les velléités de Jovenel Moïse d'organiser des élections générales avant la fin de l'année 2020.

À la lumière des faits observés, on peut conclure que le régime PHTKiste se désagrège progressivement. Cela risque d'arriver plus tôt qu'on le pense, surtout que Jovenel Moïse se comporte comme s'il a perdu le contrôle de lui-même.

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 22- 29 juillet 2020qxp.qxp_HO 7/22/20 4:08 AM Page 5

Autour du livre « L'Armée indigène — La défaite de Napoléon en Haïti » de Jean-Pierre Le Glaunec

Suite de la page 3

Certainement, il est du devoir de l'historien de raconter fidèlement les événements. Mais que l'on ne vienne pas me dire que celui-ci est un bloc de glace dépourvu d'émotions. Nous en avons tous, que nous soyons historien, écrivain, scientifique, etc. Pour valeureux qu'il a été, Dessalines reste, comme vous et moi, un homme fait de chair et de sang. Sans aucun doute, il avait commis certaines maladresses. Nous avait appris Corneille, dans Le Cid : «Pour grands que soient les rois, ils sont ce que nous sommes. Ils peuvent se tromper comme les autres hommes ».

Puisque « le linge sale se lave en famille », dans un cercle privé ou dans un groupe d'amis, je peux parler de tel acte un peu irréfléchi qu'avait commis Dessalines, Toussaint, Pétion ou Christophe. Mais jamais, au grand jamais, je ne le ferais en public, comme, pour rien au monde, je n'aurais accepté de publier leurs erreurs humaines, comme je ne l'aurais jamais fait s'il s'agissait de mon père biologique.

Et puis, en ce sens, l'historien haïtien a vu sa tâche un peu allégée. Il n'a aucune raison à blasphémer contre Toussaint et Dessalines quand certains de leurs confrères étrangers le font si merveilleusement depuis plus de deux siècles. Franchement, au lieu de s'adonner à des recherches « malatyong » de nature à tourmenter l'âme de nos héros, surtout celle du célèbre Empereur, je pense qu'il serait mieux de consacrer cette même énergie dans de louables initiatives pouvant améliorer le sort de la population.

Il y en a qui, à bien les entendre ou à les lire entre les lignes, pensent que si, le 1er janvier 1804, la destinée du nouvel État avait été confiée à l'objet de leur admiration, Haïti devancerait chaque année la Norvège et l'Islande au classement de l'indice du développement humain publié par le PNUD. Le dédain que leur inspire l'homme de Cormiers leur a fait oublier que celui-ci n'avait passé que 33 mois à la tête d'un pays ruiné par la France et déchiré par une lutte d'influence opposant deux camps diamétralement opposés. On dirait qu'ils demandent à Dessalines de faire ce qu'ils n'ont jamais osé demander à Pétion et à Boyer qui, eux, avaient dirigé la République pendant 36 longues années. Comprenne qui pourra!

Parfois, je me demande pourquoi ceux qui rêvent de pâlir l'aura de Dessalines ne suivent-ils pas l'exemple du traitement qu'ont réservé les érudits noirs américains au pasteur Martin Luther King II. Aucun d'eux, qu'il soit historien, analyste politique, homme politique, journaliste, n'a jamais dénigré publiquement cet homme merveilleux. Qu'il s'agisse de Cornel West, d'Henry Louis Gates, d'Eddie Glaude Jr, de Tera Hunter, de Clayborne Carson, de Michael Eric Dyson, de Jelani Cobb et de tous les autres scholars de notre race, ils ont toujours vénéré ce champion de la lutte pour les droits civiques.. Alors, pourquoi certains de nos hommes de lettre pensent-ils nécessaire, pour ne pas dire urgent, un parricide, cette fois-ci moral?

Que de choses insensées certains de ces « scholars » n'ont-ils pas écrites sur Toussaint et Dessalines! En ce qui a trait au premier, ils éprouvent toujours une joie indicible à raconter qu'il avait des concubines dans chaque ville du pays. Et quand bien même cela aurait été le cas? À ma connaissance, Toussaint n'a jamais été ni pape ni curé d'une paroisse aux Gonaïves, à Gros-Morne ou à Ennery. Certainement, deux erreurs ne s'annulent pas, mais peut-on compter le nombre de maîtresses et d'enfants qu'avaient les papes Innocent VIII et Alexandre VI? Dans un tel cas, je pense qu'il serait bien de laisser l'âme du Premier des Noirs reposer en paix.

Pour rééditer le drame du Pont Rouge, ces mêmes savants avancent toujours les mêmes «bla bla bla », accusant Dessalines de tous les maux. Ils l'ont même fait passer pour un traître. En guise d'exemple, ils le rendent responsable de la mort de Charles et de Sanite Belair. Ce fait a été démenti par plusieurs de nos historiens, recherches sérieuses à l'appui.

Par exemple, dans son étude intitulée « Réhabilitons Dessalines ou l'Affaire Charles Belair », Gérard Mentor Laurent a écrit: «Dans cette affaire, loin d'incriminer Dessalines, qui est exempt de tout reproche, reconnaissons qu'il a fraternellement aidé Belair… À notre sens, la conduite du fondateur d'Haïti, dans cette malheureuse affaire qui coûta la vie à deux valeureux aïeux, loin d'être répréhensible, fut, en tous points, digne. » Chacun est libre d'ajouter foi à la thèse de certains historiens étrangers et haïtiens. Pour ma part, je me souscris à celle de l'éminent historien capois.

Ensuite, ces mêmes grands découvreurs racontent que Dessalines dépensait des milliers de gourdes chaque fin de semaine pour aller danser avec sa maîtresse Euphémie Daguilh. Cette accusation est purement gratuite et illogique. Dessalines a dirigé le pays pendant 2 ans, 9 mois et 2 semaines. Donc, pendant 33 mois et deux semaines ou 145 semaines. Du 1er janvier 1804 au 17 octobre 1806, il s'est rendu aux Cayes, où vivait Manzè Daguilh, en une ou deux occasions. Donc, où avait-il rencontré cette dame pour organiser ces soirées de carabinier? Personne ne peut écarter la possibilité que Dessalines la comblait de largesses. Mais, quand il s'agit de ce colosse, on doit exagérer les faits, car « quand on veut tuer son chien, on l'accuse de rage ».

Je sais très bien que cela n'a rien à voir avec l'excellent livre de Le Glaunec. Je me sens tout simplement bouleversé à chaque fois que je me souviens des accusations gratuites lancées à l'adresse de Dessalines par certains érudits étrangers et un nombre insignifiant d'intellectuels haïtiens. Et mon inquiétude s'accroît par le fait que beaucoup d'entre nous tendent à prendre pour parole sacrée tout ce qui est écrit par un étranger (disons-le carrément, un Blanc) et tout compatriote jouissant d'une certaine renommée internationale. Nous devons faire très attention: Dessalines est et doit rester la figure emblématique de l'histoire de notre nation!

En fait, je comprends ces rares intellectuels haïtiens qui entendent détruire à tout prix le fondateur de notre nation. Ils se divisent en trois catégories. Dans la première, se rangent ceux qui, par rapport à leur classe sociale ou leur appartenance régionale, n'ont jamais été tendre envers Dessalines. Dans ce cas, les uns feront toujours passer Pétion pour un «papa bon cœur » et Christophe pour un enfant de chœur.

Dans la deuxième, on rencontre ceux qui pensent que, pour être intellectuels, on doit nécessairement, obligatoirement s'opposer à tout ce qu'embrasse la majorité. Pour eux, faire cavalier seul est signe de sagesse, de « Nèg lespri ».

Dans la troisième, la plus dangereuse, on trouve ceux qui s'étaient laissés laver le cerveau dès leur enfance par les Frères de l'Instruction Chrétienne (FIC). Je les connais très bien – et les reconnais facilement – car, comme eux, j'ai été formé en grande partie par ces religieux. D'entrée de jeu, je dois préciser que je ne suis pas contre certains aspects de l'instruction que nous avaient donnée les FIC. Dans tous les domaines, ils ont doté le pays de citoyens valables.

Ce serait donc injuste de mettre tous ces éducateurs étrangers dans le même panier. Dans une très large mesure, beaucoup d'entre eux avaient fait des œuvres admirables en Haïti. Je pense, par exemple, au Frère Raphael Berrou de Saint Louis de Gonzague. Son Histoire de la littérature haïtienne coécrit avec le professeur Pradel Pompilus est un classique.

Nous devons toutefois admettre également que dès les classes primaires, certains de ces « Chers Frères » nous avaient habilement inculqué la haine de nos héros. D'autres nous avaient même traité comme des petits esclaves. Par exemple, ils nous avaient présenté Toussaint Louverture comme un homme laid, un « fatra baton » et Dessalines comme un criminel. En 1971, à l'École Saint Jean l'Évangéliste, à Turgeau, en classe de 9è, un Frère canadien - pour certaines raisons, je ne citerai pas son nom - nous avait dit que «Dessalines est en train de brûler en enfer ». J'entends encore le rire de petits réactionnaires en herbe lorsque les Hans Méhu, Henri Robert Polynice, deux ou trois autres et moi avions clairement affiché notre mécontentement.

Là ne s'était pas arrêtée leur tâche macabre. Un peu plus tard, en classes secondaires, certains professeurs – sortis de leur moule - nous avaient divisé en deux camps: celui des « louverturiens » et celui des « dessaliniens ». Et l'on s'était fait piéger. En effet, presque chacun était fier de faire partie de l'un ou de l'autre camp. Et malheureusement, cette division a persisté jusqu'ici. (Il ne faut pas non plus oublier un troisième camp: celui des « christophiens».)

Pour moi, à bien y penser, cette affaire de « louverturiens » vs. « dessaliniens » est résolument stérile. Il l'est, car Toussaint et Dessalines, deux hommes différents, sont les maillons d'une même chaîne. Chacun d'eux, selon moi, avait merveilleusement joué son rôle dans l'édification de la nation haïtienne. Peut-être que j'ai mal compris l'histoire d'Haïti, car je suis à la fois «louverturien», « dessalinien », «christophien », «pétionien », etc. Ils étaient tous des fous de la liberté. Ils avaient foi en Haïti. Au bout du compte, qu'il s'agisse de Dessalines, de Christophe et de Pétion, chacun d'eux n'avait qu'un rêve: la gloire d'Haïti! Certainement, chacun d'eux avait mené une politique différente pour en voir la réalisation.

Et franchement, je peux comprendre Émile Saint Lot. En 1947, alors ministre de l'Instruction publique sous le gouvernement de l'honorable Dumarsais Estimé, il avait déclaré que l'histoire d'Haïti devait être enseignée par des Haïtiens et non par des étrangers.

Pendant que j'y suis, je pense à une déclaration que, selon un ami, l'ancien président Leslie Manigat avait faite sur les professeurs d'histoire d'Haïti. Selon lui, celui-ci n'aurait dû pas remplir le rôle de professeur d'éducation civique au cours de son exposé. J'ai beaucoup de respect pour l'ancien président Manigat. Toutefois, je m'inscris en faux contre cette idée. Elle est peut-être applicable en France ou dans d'autres pays, mais pas chez nous. En Haïti, le professeur d'histoire doit trouver un peu de temps pour inculquer le patriotisme à ses élèves. Il le fera surtout en vue de réparer les ravages que les FIC avaient causés dans l'âme des certains d'entre nous en classes primaires.

En ce sens, le nom de trois de mes anciens éducateurs restera toujours gravé dans ma mémoire. Il s'agit de Gérard Mentor Laurent, d'Edner Saint-Victor et d'Idalbert Pierre-Jean, respectivement professeur d'Histoire d'Haïti, de mathématiques et de sciences sociales. Ils nous avaient toujours encouragé à aimer, voire à adorer le pays. Je crois avoir déjà assez parlé de M. Laurent. Quant à M. Saint Victor, il consacrait au moins dix minutes pour nous parler de la grandeur de notre nation. Dans les années 1970, M. Pierre-Jean, lui, nous avait bravement fait prendre conscience du rôle que nous pouvons et devons jouer pour que les choses changent en Haïti.

Franchement, après avoir lu «L'armée indigène — La défaite de Napoléon en Haïti », je me suis senti revigoré dans ce contexte de confinement dû à cette sourde pandémie. J'encourage la lecture de ce livre à tous les jeunes qui veulent approfondir savoir en histoire d'Haïti.

En parlant des « titans de 1804 », je ne peux m'empêcher d'avoir un mot spécial à l'endroit de son immortel guide, Jean-Jacques Dessalines. Pour cela, je dois concéder que c'est l'une des rares fois que j'abonde dans le sens de l'ancien président Sténio Vincent. Du fondateur de notre nation, l'auteur d' « En posant les jalons » a dit : « Cet homme est unique! Toutes les idées dessaliniennes sont devenues, dans le peuple, un sentiment universel... Dessalines le Grand est un bloc. Il reste le chef! »

Gloire et honneur à tous les preux de Vertières !

L.C.S.J
louiscarlsj@yahoo.com
6 juin 2020

Journal 22- 29 juillet 2020qxp.qxp_HO 7/22/20 4:08 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Ak van demisyon ak revokasyon k ap soufle byen fò sou gouvènman JoMo a, si l pa fè anpil atansyon l ap viktim tou !

Gen youn prensip ke, an jeneral, ou pa ranje anyen ki pa deranje. Nan tout lang yo gen fason yo di sa, men se angle a mwen pi renmen. Men li : « If it's not broken don't fix it ! » (Si l pa kase, li pa bezwen repare !) Gen mounn ki ta di pito, «(Se pa nan mitan pas dlo pou al chanje chwal ou ! »). Nenpòt kijan nou vle l, se bonjan verite, e se eksperyans sa a mesye otorite lakay yo ap fè kounnye a menm.

Selon prensip sa a, bagay yo pa bon menm pou gouvènman prezidan Jovnèk Moyiz la (Jovenel Moïse), osnon JoMo. Asireman, na aprann ke avoka ki sanse te konseye prezidan pou kesyon lajistis bay demisyon l. Wi, Renòl Jòj (Reynold Georges) demisyone, paske l di prezidan an pa konsilte l sou desizyon l ap pran e l pa dakò ak kout gidon JoMo yo. Vandredi pase, nan dat 17 jiyè, avoka Jòj ekri youn lèt voye bay prezidan an kote l bay rezon ki fè l kite sa. M ap bay li, an franse, jan l ekri l la. M ap pase sou adrès prezidan an epi rantre nan manman lèt la:

« Monsieur le Président, je vous présente mes compliments et j'ai le regret de me rendre compte que la politique actuellement suivie par votre Administration n'est pas en ligne avec mon idéal et mes convictions.

« En effet, force est de constater qu'en dépit de mon titre de Conseiller aux Affaires juridiques et politiques du Président de la République, mes conseils dans ces domaines ne sont pas sollicités ou suivis; or, mon rôle de Conseiller devrait me mettre dans l'obligation de défendre des orientations que souvent je n'approuve pas et me mettent à mal en tant que responsable politique et en tant qu'avocat.

« Ma détermination à vous assister et à vous servir était réelle, mais ma fidélité demeure avant tout au peuple haïtien et à la Constitution.

« En conséquence, Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous informer par la présente correspondance que je démissionne du poste de Conseiller que j'ai occupé officiellement jusqu'ici au sein de votre Cabinet.«

« Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus patriotiques.
[Signature]: Me. Reynold Georges
Sénateur de la République (44e)
Constituant/Avocat
Président de l'ALAH
cc: Monsieur Nahomme Dorvil, Directeur de Cabinet »

Jan nou wè l la, JoMo vin konn Jòj, jan yo di pawòl la. E se youn Jòj ki di sa se twòp atò. Yo pran l kòm youn popetwèl, osnon youn dekorasyon, pandan prezidan an ak ekip li a ap fè tou sa k pa sa, menm gangsterize peyi a epi vide dekrè sou dekrè vin tonbe sou nouvo « Code pénal » la ki ofisyalize masisi ak madivinèz, ki louvri vàn nan pou atoufè yo dechèpiye timounn depi yo gen 15 an. Li pa ka penmèt y ap itilize non l kòm « Conseiller politique et judiciaire » san l pa di kwenk. Se kòm si l ta dakò ak tout salte sa yo.

« Non, Mesye Prezidan, sitiyasyon sa a pa nan liy politik mwen ak konviksyon m ». Se sa avoka a di. Prezidan pa konsilte l sou « gang federe » ki fin òganize antan ke nouvo Tonton Makout. Yo pa mande l si l gen okenn objeksyon pou mesye yo pran lari ak zam nan mitan Pòtoprens, kòm si se yo menm ki vin pran plas Lapolis ki eklipse al chita nan youn kwen. Tou sa fè pati konsèy politik. Se kòm si yo ta di l « Ale w vouzan ! »

Kanta pou konsèye sou kesyon Lajistis, bliye sa. Menm si l pa detaye tout bagay nan lèt la, depi nan dat 4 jiyè, Renòl Jòj te bay youn kout klaksonn lè l t ap patisipe nan pwogram « Moman Verite » ki t ap pase sou Radyo Signal FM nan. Li te di l pa dakò ak dekrè « Code pénal » la, ke prezidan an pa t mande l okenn konsèy sou sa. Nou te byen espliske sa nan atik ki te parèt ann angle nan kolòn HAPPENINGS nan, nan nimewo 8-15 jiyè Obsèvatè a. Msye te di antan ke « doktè nan kesyon Lajistis », li te ka di prezidan an pa foure kò l nan bagay sa a. Donk, plas li pa la kòm konseye sou kesyon Lajisis nonplis. Depi lè sa a, mounn k ap suiv kesyon yo te fèt pou konprann ke Renòl Jòj te pral lage sa. Antouka, kòm prezidan an se gwo chèf, asireman l konnen kijan li pral naje pou l soti nan basen dlo santi sa a kote l te plonje san gade a !

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550
516-489-5925
CLOSED ON MONDAYS
Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

*Men depi nan jedi, 16 jiyè, minis Spò a te bay demisyon l, san bri san kont, anba gwo presyon pou sa l te di sou lajan PetroCaribe a ki pase nan gagòt. Bagay ap chavire toutbon lè n konsidere kijan Max

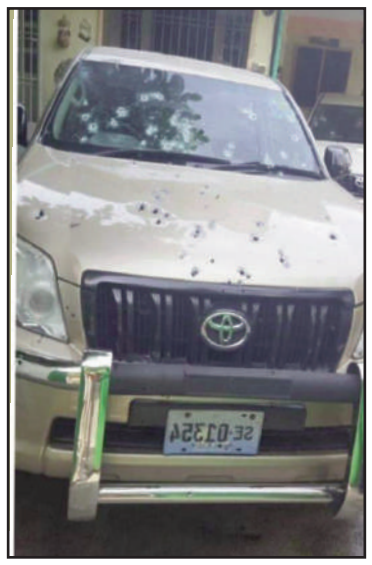

Se oto sa a yo di ki pou ansyen minis Spo a, ke yo te krible ak bal la.

Athys bay demisyon l epi sa k rive l apre sa. Li annik di li renmèt demisyon l bay prezidan Jovenel Moïse avèk Premye minis Joseph Jouthe, san l pa bay okenn detay. Li pase sèlman 4 mwa nan pòs la, paske se nan mwa mas ane sa a li te pran djòb la, sou rekòmandasyon ansyen majistra Okay la, Gabriel Fortuné, ki se youn gwo sipòtè prezidan an.

Le landmen li bay demisyon l nan, kivedi nan vandredi 17 jiyè, ansyen minis la te sou radyo Vizyon 2000 ap bay kèk esplikasyon. Li di li pa t jwenn sipò ni prezidan an ni Premye minis la pou lafason li te trete dosye estad zonbi Loran Lamòt (Laurent Lamothe) ak Olivye Mateli yo (Olivier Martelly).

Sè twouve ke youn semèn anvan sa, nan vandredi 10 jiyè, minis la te bay youn konferans de près pou l te esplike sa l te jwenn apre li te fin ak enspeksyon li t al fè nan plizyè zòn, ke l te vin acheve nan Nòdès ak nan Nò, presizeman nan Wanament, Fò Libète avèk nan Milo. Sa mounn t ap di sou « 25 estad » spò yo, sitou pou jwe foutbòl, ki te swadizan konstwi ak lajan PetroCaribe a, se egzakteman sa, youn gagòt. Selon li, se pou konmisè gouvènman nan Pòtoprens louvri youn ankèt sou vòl kantite milyon Lamòt ak Mateli te dekese pou estad sa yo, laplipa ladan yo ki pa janm fini epi lòt yo ki pote non estad sèlman men ki pa vo anyen.

Sa n tande a, Olivye Mateli kouri pran lari. Nan deklarasyon l te fè nan laprès, li te di « antan ke konsiltan pou Spò ak Lajenès sou gouvènman papa li, li pa t responsab pou lajan Leta ». Msye ap jwe ak mo yo. Li pa t responsab pou lajan an, men lajan pase nan men l epi l pa janm esplike kijan l depanse tout milyon yo ki ateri nan kont li gen labank. An palan de sa, si Olivye Mateli pa t manyen okenn kòb, poukisa gouvènman an te mande La Cour supérieure des comptes et du Contentieux administratif (CSC/CA) pou ba l « dechaj », jiskaske pou yo jwenn refi ? Yo konn kouri, men yo pa konn kache, jan yo di pawòl la.

Enben, depi minis la te foure bouch li nan kesyon lajan mesye PHTK yo fin gagòte a, mounn Mateli yo te lage 2 gidon dèyè ni prezidan ni Premye minis pou yo flank msye atè ba yo. Kòm nou konnen, non JoMo parèt nan rapò CSC/CA a kòm younn ki manje nan kòb PetroCaribe a, kivedi minis la ap lonje dwèt sou li tou, menm si l pa t nan lajan estad yo. Antouka, JoMo deja sèmante pa gen kras pwosè PetroCaribe k ap fèt. Youn fwa yo fin vòlò lajan an, sa k pa kontan anbake ! Dayè, jan yo abitye di, « Vòlò Leta se pa vòlò ».

Kòm Leo Jozèf (Léo Joseph) te ekri nan jounal semèn pase anwo (8-15 jijè), Ayiti tounen peyi Cowboys, jan sa te konn fèt nan zòn lwès nan Etazini lontan de sa. Samdi apremidi, 18 jiyè a, bandi ofisyèl krible vwati ansyen minis la anba bal. Sa pase gwo jounen, pandan l te nan youn wo trafik, anbouteyaj menm, nan zòn Dèlma 33, devan je tout mounn. Men pèsonn pa wè anyen, ni tou yo pa ka pale. Se ti bandi legal yo, osnon gang, k ap opere pou chèf yo. Nan dimanch la, sètadi 19 jiyè a, nou te aprann ke Max Athys lopital, blese byen grav, men l pa mouri.

Men, mezanmi, tout sa se vye koze, sa yo rele an franse « fausse rumeur ». Se sa yo rele « Fake News ». Foto machin ki krible ak bal yo montre nan What'sApp la, se pa machin ansyen minis la. Jan nou wè l la, moun PHTK yo kapab.

*Pandan n ap kontinye ak demisyon-revokasyon yo, nou oblije pase pran minis Lajistis ak Sekirite piblik la tou. Se nan dat 9 jiyè, Likmàn Delil (Lucmane Delille) jwenn revokasyon l. Nou konnen msye te an difikilte sou dosye prizonnye ki te lage lè prezidan an te padonnen plis pase 400 prizonnye, swadizan pou degonfle prizon akòz COVID-19, men nan youn deklarasyon avoka Reynold Georges fè nan youn konvèsasyon ak Fènando Estime (Fernando Estimé) ke n te tande sou YouTube, se kesyon gang yo ki pote Delil ale. Nan dat 7 jiyè, minis la te deklare yo pa ka kite gang ap fè tout deblozay sa yo nan mitan Pòtoprens. Fòk sa sispann e fòk Lapolis arete yo. Dayè, se pa premye fwa li te pale kont gang sa yo.

Kòm nou konnen, gang yo ofisyèl. Yo fè parad gwo dimanch. Yo fè eskonbrit, tire fizi adwat agòch nan Pòtoprens nan madi 7 jiyè, Lapolis pa di kwenk. Kisa Delil konprann li ye pou l ap pale kont gang ki gen sipò prezidan e ki souvan al an misyon pou li, tankou lè y al nan operasyon ansasinay nan bidonvil yo ! Se youn gouvènman gangstè k ap opere e ki gen sipò gwo otorite Ōganizasyon Eta ameriken (OEA) ak Ōganizasyon Nasyon Zini (ONU). Donk, yo flank Delil atè pou anpeche l fè kwakseswa kont gang yo. Se pou msye veye zo l pou sa k pase ansyen minis Spò a pa rive l. Pa bliye se ak Cowboys nou annafè.

*Gen demisyon ki bay ki montre bagay yo pral konplike nan afè eleksyon bouyi vide JoMo konprann li ka fè anvan fen lane a. Nan dat 15 jiyè, gwoup ki rele « Conférence des Pasteurs haïtiens » (COPAH) te ekri reprezantan pwotestan yo a nan Konsèy elektoral pwovizwa a (KEP), pastè Frisnèl Jozèf (Frisnel Joseph), mande l pou l demisyone tousuit.

Se koòdonatè nasyonal òganizasyon COPAH a, Abraham Loreston, ki siyen lèt la pou l di egzakteman sa m ap bay an franse, jan l bay li a : « Ā un carrefour difficile de notre histoire de peuple où le président Jovenel Moïse s'apprêterait à faire des mises en place pour l'organisation de nouvelles élections pour la pérennisation de son régime politique, le secteur protestant ne peut se faire compolice d'un tel plan macabre à travers son réprésentant au CEP ». Pwotestan kanpe, yo di NON ! Yo pa dakò ak okenn eleksyon bouyi vide. Okontrè, yo plis sou rache manyòk.

Epi , pa ka fèmen bwat demisyon-revokasyon an, san m pa di n ke depi nan dat 3 jiyè, òganizasyon k ap defann dwa mounn nan peyi Dayiti te mande reprezantan yo nan KEP la, osnon CEP an franse, pou l bay demisyon l. Se konsa Jan Simon Sent-Ibè (Jean Simon Saint-Hubert) pa la nan CEP Leopòl Bèlanje (Léopold Berlanger) a ankò.

M ap raple nou ke semèn pase anwo, nan jounal 8-15 jiyè a, avèk nan editoyal semèn pase a, 15-22 jiyè a, nou te deja bay pozisyon Evèk katolik yo asonlantye, ki te denonse ak tout fòs yo, gouvènman JoMo a k ap lage Ayit nan tchoubounm ak youn bann dekrè 2 grenn gòch, sitou nan dènye dekrè sou « Code pénal » la. Sa se youn lòt kesyon, men kanmenm m ap fè n remake ke anplis van demisyon-revokasyon an k ap soufle byen fò, sitiyasyon an mongonmen toupatou pou JoMo. Si l kapab, l a naje pou l soti !

Grenn Pwonmennen, 22 jiyè 2020

Journal 22- 29 juillet 2020qxp.qxp_HO 7/22/20 4:08 AM Page 7

HAPPENINGS!

BLACK LIVES MATTER EVERYWHERE (BLME)/ # LA VIE DES NOIRS COMPTE PARTOUT # LA VIDA DE LOS NEGROS IMPORTA EN TODAS

Continued from page 1

White woman, Esther Manheimer. That resolution should resonate with other communities throughout the land as they respond to the just demands of the Black Lives Matter movement.

The resolution, which was initiated by Black Councilman Keith Young, apologizes for Asheville's role in slavery and asserts that reparations should be envisaged for the Black community, the mechanisms of which are yet to be worked out. WLOS, the ABC affiliate in Asheville, praised by the Black community for championing Black causes, gave an interview. In this interview, aired the same evening, Councilmember Sheneika Smith, the Black sister on the Council, expressed what the vote meant to her: "In my mind, this resolution is a first step in that it makes a vast list of historical wrongs that have been perpetuated against the Black community up until this very day."

As for Councilman Keith Young, the driving force behind the resolution, he stated: "This is a movement that largely describes the treatment of Blacks in America for a sustained period of time. I am a Black man, with a Black family, and anything that we do, in my mind, has to outlive the emotions of this present moment."

With the resolution approved, there's work still to be done on its implementation. Speaking by phone to the *Haiti-Observateur,* Councilman Young said: "We have work ahead of us in planning on how to implement the resolution." He explains that a12-member mixed Commission, with six Commissioners from the Bucombe County, of which Asheville is the seat, and six Commissioners from the city itself will be meeting over the next two weeks to work things out.

It should be noted that a week earlier, on July 9, the Asheville City Council had voted unanimously to remove Confederate monuments and passed a resolution for sweeping Police reform. In addition, our main contact in Asheville, the Rev. James Grant, of the Worldwide Missionary Baptist Tabernacle, praised the "enlightened political leadership" of the city for their positive actions. He noted that the wind of change was evident in what happened in Asheville after the George Floyd public immolation in Minneapolis on May 24. In the wake of that unspeakable act, the majority of the demonstrators in Asheville were White people. "That tells you how ready this city is for change," he added

The momentous resolution by the Asheville City Council, a southern community where slavery flourished in the 17th century and afterward, is second to one passed by council members, as legislators are called, in Evanston, Ill., a northern suburb of Chicago. In a story, published December 3, 2020, in *LibertyNation.og,* Jeff Charles explains that the Evanston initiative "began when the city adopted recommendations from the Equity and empowerment Commission at the September city Council meeting, leading to the creation, in October, of the Reparations Fund and a Reparations Subcommittee." That made Evanston "the first municipality to create a reparations program," he added.

Sheneika Smith, member of the Municipal Concil of Asheville, North Caroline.

Judge Lionel Jean-Baptiste, of Haitian ancestry, who lives in Evanston, said the reparations issue goes back much further. In 2002, he was instrumental in presenting documentation about reparations, but that fell dormant. Last year, during an electoral campaign, some candidates revived the issue and pressed it to the point that the City Council had to act.

Following consultations, in November, the Council voted to use revenue from the city's 3% sales tax on recently legalized marijuana to supply the Fund. It's not a huge lot, but it's estimated that "at least $500,000 per year will be collected" from that tax, reported Jeff Charles. I hope that additional taxes will eventually supplement the cannabis tax. As it is, the Asheville commissioners have precedents to inspire them in whatever they'll conclude after deliberations. They can even find more imaginative ways to supply their Reparations Fund.

The issue of reparations isn't embraced by all, especially not by some descendants of those who made a fortune in working the slaves to death. To my comments that the Asheville decision is "huge," one Southerner living in Haiti, stated, *"Huge, but how many of them are still alive?"* And he followed it up with this: "*Then we Americans should sue the English, the Amerindians the European nations, the Israelis the Egyptians, Germans and Turks, Scots the English and the Norse . . ."* Moreover, I was admonished not to *"join the ignorant mobs and crooked politicos using them,"* because *"what's past is history and only Christ will rule properly."*

More about my conversation with others on the subject in a special article focusing on those who still justify slavery and who defend monuments to enslavers as "part of our history and legacy." But there's no way to contend with the arguments of a Judge Jean-Baptiste, whose article, last week in HO, pleaded for reparations for the wrongs of the enslavement of Black people during more than four centuries and the discrimination and humiliation they've suffered even after President Lincoln's Emancipation Proclamation in January 1st, 1863. The Jim Crow era that followed tells much about the reticence to really implementing the idea of freedom for all. In addition, who can forget, that even in the 1960s, it took the Civil Rights movement to wrest some more concessions to a White-dominated society.

However, let Judge Jean-Baptiste respond to those who think that the proponents of Black Lives Matter are too assertive: *"So, today we continue to fight. We fight for ourselves, for our ancestors and for future generations. We fight to repair the harm that we have suffered from centuries of racist exploitation and repression. The struggle that is being led by the Black Lives Matter today is about reparations, reparations to repair the harm we have suffered and continue to suffer as a people."*

Addressing the issue of reparations for the Haitian people in particular, he states: *"Unquestionably, France owes Haiti restitution and reparations. The French had not only extracted extraordinary riches from us through slavery. Though we won our independence, in 1804, by defeating the mighty army of Napoléon Bonaparte and expelling them from the island, they returned in 1825 with an armada of gunboats to force the Haitian government to pay ransom to their former French slaveholders for lost property, including their slaves. With their slave holding colleagues. Including the new American nation, they had imposed an embargo on Haiti soon after Haiti declared independence. Faced with overwhelming force, the Haitian government agreed to pay reparations. It took us until 1947 to pay that ransom, which depleted our budget year after year. The French owe us billions of dollars for restitution of the ransom we paid and trillions of dollars for reparations."* I don't see how anyone can argue that France has no responsibility for the situation of Haiti today, the former "Pearl of the Antilles" gaining the moniker of "The poorest country in the Western Hemisphere and one of the poorest in the world."

I can't conclude this story without publicly congratulating Councilman Keith Young and without saying my connection to Asheville. That was the first city, which welcomed me to the United States in 1954, with my destination being 97 Choctaw Street, where my benefactor, the late Rev. Wesley Grant Sr. lived with his family. I was adopted as a son by Rev. and Mrs. Grant and as big brother by sisters Mary and Arsie Ruth and four brothers: Wesley Jr., Louis, John and James. Today all of the sons of the late Rev. Grant are ministers of the gospel in churches in North Carolina: at Asheville, West Asheville, and Weaverville and in Augusta. Ga. To be noted, the original church, founded by the senior Grant, the Worldwide Missionary Baptist Tabernacle, is served by Rev. Dr. Louis Grant, Senior Pastor, and by Rev. Dr. James Grant, the youngest of them all that I bonded with when he was only a 4 years old, but is now the 1st Vice Moderator of the Mud Creek Missionary Baptist Association.

Judge Lionel Jean-Baptiste of Evanston, Illinois.

The year 1954 was a momentous one in the struggle for racial equality in the United States. In April, the Supreme Court struck down segregation in public schools with its famous Brown vs. the Board of Education decision. While in Haiti, listening to world news on my shortwave set, I learned of it and decided that when I travel to Asheville, I will test desegregation in transportation. Saying nothing to anyone, I consciously took the Pan Am flight from Port-au-Prince to Santiago, the easternmost city in Cuba. From there I traveled by bus to Santa Clara, where I spent a day visiting missionary friends at the *Los Pinos Nuevos* Bible School, a sister organization to the West Indies Mission, now Worldteam, in Finca, now Cité Lumière, near Cayes, where I grew up.

On leaving *Los Pinos Nuevos,* I traveled by bus all through Cuba to reach Havana at the western point of the island, to take *El Puente* (the Bridge) the PanAm flight that took less than an hour to reach Key West, Fla. There, I would carry out my experiment in challenging segregation in public transportation. I was among the first to board the Greyhound bus and sat by the window on the second seat at right. My Black brothers and sisters got in and looked sheepishly at me as the moved to the back, without saying a thing. The White folks, with their arrogant stares, sat in front, in the back of me and on the other side of the aisle. No one sat by me.

Then it was time for the bus driver, of course a White man, to board. He saw me and barked: ***"To the back, to the back!"*** I looked at him, staring with my eyes wide open, acting as if I didn't understand what he was saying. I pulled out my passport from the inside pocket of my jacket and gave it to him, while saying: *"Me no speak Inglitch!"* After snatching it from my hand and looking at the first page, I suppose, he began talking. With no loud speaker on the buses at the time, he yelled from the bottom of his longs, telling the passengers: ***"He's a damn foreigner! With this Supreme Court business these days in Washington, you never know what could happen!"*** He flung the passport back to me and, in a huff, he slumped in his chair and away we went.

There was no Highway 95 at the time, traveling north south on the eastern seaboard. Route # 1 was the main link, which went through some cities. On seeing, I on second seat, people on the sidewalks, kept pointing fingers at me and saying what I couldn't hear, with the windows hermetically closed. However, I could guess: **"Look at the nigger! What's going on?"** Those on the bus didn't see what I was doing, but with my hand low, I was teasing them with the "Bye bye" sign. With no bathrooms in the buses then, we made several stops before I reached my destination. When I got to the restrooms, the signs were clear: **"Colored Men," "Colored Women," "White Men," "White Women,"** with some **"White Ladies"** thrown in at times.

Where did I go? When telling friends about that experience, some have said, *"You went to the White men's bathroom!"* To which I quickly retort "*I said me no speak Inglitch, but I read English!"* In addition, I arrived in Asheville safe and sound, having seated the whole time on the second seat by the window, on the right, contemplating all the mountains that reminded me of Haiti, after having gone through vast plains without end.

In addition, the members of my new family, the Grant family, were in awe about my temerity. That was more than a year before December 1, 1955, when Rosa Parks refused to give up her seat to a White man in Montgomery, Alabama, and caused the national uproar, which set in motion for good the desegregation movement in public transportation. Though no Rosa Parks, I have the satisfaction of having been probably the first Black man to challenge Jim Crow in public transportation in the U.S. south, of course without any press coverage!

Raymond Alcide Joseph, July 22, 2020

Journal 22- 29 juillet 2020qxp.qxp_HO 7/22/20 4:09 AM Page 8

Genyen tan toujou pou nou pran sa ki konsène nou an men.

Resansman se yon inisyativ pou konte chak moun ki rete Ozetazini. Kominote nou bezwen chak grenn moun konte pou afekte plizyè milya dola gouvènman an ka bay pou lekòl, klinik, plas piblik, ak yon pil ak yon pakèt lòt resous ak sèvis nan kominote nou. Pa enkyete w, patisipasyon nan resansman an pa gen danje. Tout enfòmasyon pèsonèl ap rete prive e an sekirite. **Ou ka reponn sou entènèt, sou telefòn, oswa kourye.**

Patisipe nan resansman an sou:
2020CENSUS.GOV/ht

Se Biwo Resansman Etazini ki peye pou piblisite sa a.

Prepare
Avni W
KÒMANSE ISIT LA >

United States®
Census
2020

Journal 22- 29 juillet 2020qxp.qxp_HO 7/22/20 4:09 AM Page 9

Message to Immigrant Families during COVID-19 Pandemic

COVID-19 has hit communities of color the hardest, including immigrant families. You need to be aware of programs you may be eligible for right now, including health care, cash assistance, food assistance, and unemployment insurance.

1) Immigration officials clarified that everyone can seek testing, prevention, and treatment for COVID-19 without fear of immigration consequences.

2) You can still see a doctor without medical insurance. If you don't have a doctor, call a local community health center for assistance. Find one at https://findahealthcenter.hrsa.gov/

3) If everyone in your tax household has a social security number and you earn less than $75,000 per year, you may be eligible for a one-time cash payment of $1,200 per adult and $500 per child.

4) The CARES Act expands unemployment insurance to include independent contractors and to last longer but you still need to have permission to work in the U.S.

5) Pandemic EBT is a new nutrition assistance program that allows states to provide meal-replacement benefits of about $114 per child per month for families who have lost access to free or reduced-price school meals. It's available now in over 40 states to anyone eligible, regardless of your immigration status.

6) If you receive the stimulus payment, unemployment insurance, COVID-19 testing and treatment, or Pandemic-EBT, it will not count against you in a public charge test. That means that applying for these programs will not negatively impact your ability to get a green card in the future.

For a quick reference guide on who is eligible for federal public programs during the COVID-19 public health crisis, go to www.protectingimmigrantfamilies.org. There may also be state or local relief provided to you and your family. Talk to your local service provider for more information at: https://www.immigrationadvocates.org/nonprofit/legaldirectory/.

This advisory was sponsored by Protecting Immigrant Families, a national campaign to protect and defend access to health care, nutrition programs, public services, and economic supports for immigrants and their families at the local, state, and federal level.

PROTECTING IMMIGRANT FAMILIES

Journal 22- 29 juillet 2020qxp.qxp_HO 7/22/20 4:09 AM Page 10

ÉDITORIAL

Les derniers propos de Jovenel Moïse relèvent de la psychiatrie !

Il semble que, le moins qu'on puisse dire est que Jovenel Moïse travaillait du chapeau depuis déjà quelque temps, tel que l'avait constaté Sylvie Tabesse, qui venait de remplacer Vincent Degert comme ambassadeur de l'Union européenne en Haïti. Revenue de la cérémonie de remise de ses Lettres de créances, au Palais national, elle devait faire une évaluation peu flatteuse du chef de l'État haïtien. D'après une réflexion qui lui a été attribuée, elle déclarait avoir rencontré, le jeudi 3 octobre de l'année dernière, un homme « *complètement déboussolé* », qui a perdu sa cohérence, en sus de présenter des signes de défaillance mentale et psychologique. Les dernières paroles qu'il a lâchées, au Cap-Haïtien, dont il a répété la teneur lors d'une rencontre avec des dirigeants communautaires réunis au Palais national, donnent raison à Mme Tabesse. Avec cette différence que l'état de l'affliction dont il est l'objet est plus grave maintenant que l'année dernière.

En effet, M. Moïse a été chaudement applaudi par les personnes présentes, majoritairement membres de son gouvernement, PHTKistes et autres sympathisants, lors de sa visite au Cap-Haïtien, le week-end écoulé, quand il s'est déclaré « *le seul chef dans ce pays* » et que « *personne ne peut m'enlever le pouvoir*». Encore, dimanche 19 juillet, en présence du Premier ministre de facto Joseph Jouthe, de plusieurs ministres et membres du pouvoir exécutif, en sus du directeur général a.i. de la PNH Normil Rameau, en réunion avec des leaders communautaires, le chef de l'État a cru nécessaire de profiter de l'occasion pour se répéter. Aussi a-t-il déclaré : «*Personne ne pourra nous reprendre le pouvoir. Jamais ils ne le pourront pas* (sic)». Il devait ajouter : « *Le Parti haïtien Tèt Kale sera toujours au pouvoir, quelle que soit l'élection organisée dans le pays* ». Continuant sur sa lancée, M. Moïse d'ajouter : « *Je suis le président de la République. Je ne peux pas croire que quelqu'un d'autre puisse être investi de plus d'autorité que moi* ».

Voilà des propos qui n'ont pas leur raison d'être. Jovenel Moïse sombre dans la banalité crasse et inacceptable. Dans le langage vernaculaire, on dirait «*pawòl tafya* » (des paroles prononcées par quelqu'un se trouvant sous l'influence de l'alcool). Mais pour être objectivement plus sérieux, on dirait qu'elles sont, de préférence, assimilables à un cas relevant de la psychanalyse. Car il a lâché ces mots sans prendre le temps d'en saisir l'impact, parce que n'étant plus maître de lui-même. Ce sont des déclarations incohérentes dont le locuteur n'a pas le contrôle de ses dires, définitivement pas de leurs valeurs. De toute évidence, M. Moïse n'appréhende plus la réalité politico-sociale du pays et émet des propos qui appartiennent à un autre lieu, à autres temps.

Qu'est-ce qui inspire les dernières paroles de Jovenel Moïse quand quasiment la nation entière s'est mobilisée comme un seul, lors des différentes manifestations organisées, ces deux dernières années, pour exiger sa démission immédiate et sans condition. Depuis lors, on n'entend que les dénonciations de son administration pour incompétence, corruption, vols de deniers publics, promotion du crime par le truchement des gangs armés dont lui et ses alliés politiques et proches collaborateurs assurent l'approvisionnement en armes et munitions, en sus de leur verser des salaires provenant des ressources de l'État. Dans l'histoire récente de la République, aucun chef d'État n'a été vilipendé, décrié, dénoncé, humilié, accusé de vol de deniers publics, en sus d'orchestrer des assassinats de douzaines de citoyens, dont des femmes et des enfants à bas âge, dans les quartiers défavorisés de la capitale. Si bien que Jovenel Moïse n'ignore pas que la majorité des citoyens attendent avec impatience que la justice s'empare de son dossier criminel, pour que finalement leurs revendications soient satisfaites.

Mais, la quasi universalité de l'opposition à l'actuel occupant du Palais national, loin de s'affaiblir, s'est renforcée. Ce phénomène s'est manifestée, particulièrement, au cours de ces trois derniers mois où la pandémie de la COVID-19 a donné l'occasion d'exposer de nouvelles dérives de l'équipe au pouvoir, en plus de confirmer l'incompétence et la médiocrité des hommes et femmes assurant la gouverne du pays. Dès l'instant où a été décrété l'état d'urgence sanitaire, en vue de combattre la pandémie, Jovenel Moïse et son équipe n'ont cessé d'être la cible des critiques de leur gestion calamiteuse de la situation. Sans négliger des nouvelles dénonciations relatives aux détournements de fonds de l'État sous formes de commandes bidon d'équipements sanitaires, de surfacturations au détriment de la caisse publique. Mais aussi au désavantage des hôpitaux et du personnel médical et sanitaire mal équipé pour s'acquitter honorablement et professionnellement de leurs responsabilités envers les patients, surtout ceux qui ont été infectés du coronavirus.

En clair, la mauvaise gestion de l'état d'urgence sanitaire, en pleine pandémie de la COVID-19, doublée du détournement éhonté des ressources du pays, a suscité une nouvelle vague de mécontents par rapport au pouvoir. De ce fait, le taux d'insatisfaction à l'égard du régime en place s'est visiblement accru, à la faveur de cette pandémie. Autant dire, la popularité du chef de l'État s'est encore davantage laminée, ces derniers temps. D'où la question, quels événements autorisent Jovenel Moïse à parler avec autant d'autorité en ce qui a trait à ses chances et à ceux du parti au pouvoir, aux élections hypothétiques auxquelles il ne cesse de faire allusion dans ses récentes déclarations. Ou encore à se prononcer avec assurance quant à sa capacité de tenir en respect tous ceux qui oseraient l'affronter et le PHTK au prochain scrutin.

Comme si la situation sociopolitique de Jovenel Moïse n'était pas suffisamment précaire, d'autres événement viennent s'ajouter à la liste des incidents déplaisants auxquels est en proie son gouvernement. Les dernières deux à trois semaines ont été riches en pareils événements.

En effet, les mauvais moments ont commencé pour le régime *Tèt Kale* se trouvant dans l'obligation de se défaire en catastrophe de son ministre de la Justice et de la Sécurité publique, Lucmane Dellile, pour la mauvaise raison. Ce dernier venait de décocher une flèche en direction des gangs armés, récemment « fédérés », déclarant qu'il n'allait pas les tolérer, laissant entendre qu'il allait tout mettre en œuvre pour les mettre hors d'état de nuire. À coup sûr, la révocation du ministre de la Justice ne plaît pas à la grande majorité des citoyens qui souhaitent ardemment que ces bandits qui ont transformé les quartiers défavorisés en zone de non droit, terrorisant les citoyens et semant la mort au sein des familles, soient éliminé totalement. Aucun doute qu'une nouvelle couche de citoyens mécontents de la gestion de Jovenel Moïse se dresse contre lui.

Comme on dit souvent, les mauvaises nouvelles arrivent en série. Car après la mise en disponibilité de Lucmane Dellile, c'est au tour du ministre de la Jeunesse et des Sports de donner sa démission. Après avoir effectué des tournées à travers le pays, dans le cadre d'une visite d'inspection des « 25 stades » soi-disant construites avec les Fonds PetroCaribe, grande a été sa surprise de constater que les installations qu'il a visitées n'avaient rien pouvant justifier les fonds dépensés. Selon Max Athys, la majorité des lieux visités n'avaient point de stades à proprement parler. Celles qui ont été bâties n'ont rien de semblable à des stades. Il y en a qui n'ont même pas été construites, bien que les compagnies contractantes aient touché.

À ce tournant de la vie sociopolitique d'Haïti, on ne peut même pas dire que Jovenel Moïse a un déficit de crédibilité. Car il ne lui en reste pas une once. Qu'il se rappelle qu'il a été rejeté par le peuple haïtien, depuis l'année dernière, lors des mobilisations « *pays lock* ». Dès lors, il ne peut plus compter sur les 500 mille et quelques votants qui l'ont porté au pouvoir. Après tant de dérives constatées, particulièrement les faits de corruption, de détournements de fonds publics, d'actes criminels orchestrés par l'entremise des gangs armés, en plus de mille promesses électorales non tenues, sa clientèle politique a porté ses espérances ailleurs. Autrement dit, Jovenel Moïse a prouvé qu'il était indigne des votes qu'il aurait reçus aux élections de 2016.

En tout, cas, on ne peut dire que l'occupant du Palais a le toupet de prétendre qu'il peut encore compter sur des électeurs naïfs pour donner dans le panneau par rapport à la propagande de PHTK l'ayant présenté comme un homme d'affaire spécialisé dans la culture de la figue banane pour l'exportation. Alors qu'il n'était qu'un super crétin doublé d'un criminel endurci et d'un voleur impénitent de deniers publics. Le grand danger qui menace maintenant la nation se présente dans le fait d'héberger au Palais national un homme qui a la prétention d'être président de la République, dont l'équilibre mental laisse à désirer. Dès lors, il faut poser la question : Peut-il y séjourner jusqu'au 7 février 2021 sans que l'esprit qui l'anime ne l'incite à commettre l'irréparable ? La nation est avertie!

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port au prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321 6434
12 Haiti OB Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H3M2C7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valbrun
13 K Avenue Faidherbe, 8t Rt Aptt. 44
93310 Le Pré ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1ère classe
48.00 $ US, pour six (6) mois
90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF, pour six (6) mois
1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
$73.00 US, pour six (6) mois
$160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS, pour six (6) mois
125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/ville State/État
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 22- 29 juillet 2020qxp.qxp_HO 7/22/20 4:09 AM Page 11

EDITORIAL

The latest words from Jovenel ∆Moïse indicate a psychiatric case!

To say the least, it seems that Jovenel Moïse had been out of whack for some time, as Sylvie Tabesse, who had just replaced Vincent Degert as the European Union ambassador to Haiti, had noticed. As was reported, after the ceremony at the National Palace to present her credentials, she made an unflattering assessment of the Haitian Head of State. Based on what she would have said, she had met, that Thursday, last October 3, a man "completely confused", who had lost his coherence, in addition to showing signs of mental and psychological deficiency. The latest words coming out of his mouth while in Cap-Haïtien recently, repeated during a recent meeting with community leaders at the National Palace, prove that Ms. Tabesse was right. There's some difference, though, because his situation is worse than what it was last year, he has lost his mind.

During his visit in Cap-Haitian this past weekend, Mr. Moïse was warmly applauded mostly by members of his government, those of the PHTK ruling party and other sympathizers, when he declared himself "**The only leader in this country**" and "**No one can deprive me of power!**" Consider also what happened on Sunday, July 19, in the presence of de facto Prime Minister Joseph Jouthe, several ministers and members of the Executive branch, in addition to Haitian National Police Director General per interim Normil Rameau. At a meeting with community leaders, the Head of State felt it necessary to avail himself of the opportunity to repeat himself. Therefore, he declared, "**No one will be able to take back power from us. They never will (sic)**". He added: "**The Haitian Bold-Headed Party will always be in power, no matter what election is held in the country.**" Continuing in his line of thinking, Mr. Moïse asserted that, "**I am the President of the Republic. I can't believe that anyone else can be invested with more authority than I**."

These words don't have their *raison d'être.* Jovenel Moïse is sinking into filthy and unacceptable banality. In Haitian vernacular, they'd say *"pawòl fafya"* (words spoken under the influence of alcohol.) Objectively, however, it's more serious. Preferably, we're dealing with a case requiring psychoanalysis. He couldn't have been in control of himself when he dropped these words, not thinking of their impact. They are incoherent statements from a speaker who has no control over what he's saying, who doesn't weigh the value of words. Obviously, Mr. Moïse no longer understands the political and social reality of the country. His statements underscore the fact that he belongs to another place at this time.

One wonders where he got the inspiration to speak like that, at a time when almost the entire nation has mobilized as one in various demonstrations organized over the past two years to demand his immediate and unconditional resignation. Since then, the denunciations have piled up against his administration for incompetence, corruption, theft of public funds, promotion of crime through the armed gangs that he and his political allies and close collaborators supply with arms and ammunition, in addition to providing them salaries from State resources. In Haiti's recent history, no other Head of State has been so vilified, denounced, humiliated, accused of stealing public funds like him. No other recent Head of State has orchestrated the assassination of dozens of citizens, including women and under-age children, in the slums of the capital as he. Unquestionably, Jovenel Moïse is aware that the majority of the citizens can't wait for an impartial Justice to deal with his criminal record. Indeed, it will be justice when their demands are finally met.

He should know that instead of waning, almost universally, opposition to his stay in office has grown stronger. This phenomenon has been particularly evident in the last three months, with his management of the COVID-19 pandemic providing an opportunity to expose once more the excesses of the ruling team, confirming their incompetence and mediocrity. From the moment that a state of health emergency was declared, to combat the pandemic, Jovenel Moïse and his team have been targeted, constantly criticized for their calamitous handling of the situation. They've been denounced for misappropriating State funds used in bogus orders of sanitary equipment and invoice patting to the detriment of the public purse. Moreover, they've failed to prepare the hospitals to meet the crisis and to provide medical and health personnel the needed equipment and supply to honorably and professionally carry out their duty toward the patients, especially those who have been infected with coronavirus.

Clearly, the mismanagement of the health emergency imposed on account of by the COVID-19 pandemic and the shameless diversion of the country's resources have generated a new wave of discontent against the government, with the level of dissatisfaction with the regime visibly on the increase. In other words, in recent weeks, the popularity of the Head of State has been further eroded. Hence, the question, what unknown events have allowed Mr. Moïse to speak with such authority about his chance and that of those in the ruling party in power, about the hypothetical elections to which he's been referring lately? Why such confidence about his ability to hold off all those who would dare to confront him and the PHTK in the next elections, if elections there are?

As if the socio-political situation of Mr. Moïse wasn't precarious enough, other events have been added to the list of unpleasant incidents that have piled up against his government. Just in the past three weeks, we have been privy to a series of events that defy imagination.

The bad news for the "Bald Headed" regime began with the ouster of its Minister of Justice and Public Safety, Lucmane Dellile, for the wrong reason. Dellile had just denounced the "federated gangs," saying he would not tolerate them and suggesting that he will go the limit to put them out of business. Certainly, the dismissal of the Minister of Justice angers the vast majority of the citizens, who eagerly want elimination of those bandits who have turned the slums surrounding Port-au-Prince into no man's lands and for their terrorizing of citizens and sowing death and desolation among families. Thus, the Justice dossier has added a new layer of dissatisfied citizens who swear only by Mr. Moïse's departure.

As is often said, when it rains it pours and bad news comes in a series. Following Lucmane Dellile's dismissal, it was the turn of the Minister of Youth and Sports who resigned, after touring the country in an inspection visit to see for himself the "25 stadiums" supposedly built with money from the PetroCaribe Fund. To his amazement, the facilities he visited had nothing to justify the millions of dollars spent. According to Max Athys, there were no real stadiums at the majority of the sites he visited. The ones that were built have nothing approaching a stadium. Some weren't even built, though the contracting companies got paid.

At this point in Haiti's socio-political life, there's no way one can talk about Jovenel Moïse's credibility deficit. He doesn't have an ounce left. He can't forget so soon that he's been rejected by the Haitian people, ever since last year when they had mobilized against him during the *"country lock"* campaign. Since then, he can no longer count on the 500,000 or so voters who brought him to power in a bogus election. After so many compromising dossiers, particularly corruption, embezzlement of public funds, criminal acts orchestrated through armed gangs, in addition to thousands of unfulfilled election promises, those of his political clientele have taken their hope elsewhere. He's considered unworthy of the trust of the voters who chose him in the 2016 elections.

In any case, being at the Palace now, he shouldn't have the nerve to claim that he can still count on naive voters to be swayed by the PHTK propaganda that presented him back in 2016 as an eminent businessman specialized in growing banana for export. Now the cat is out of the bag, he's known for being a moron, a hardened criminal and an unrepentant thief of public funds. However, the greater danger threatening the nation is to continue housing such an individual at the National Palace, pretending that **"I am The President of the Republic**," while his mental stability is wanting. Which begs the question: Can he be trusted to stay there until February 7, 2021, hoping that, in his current state of mind, he won't commit the irreparable? The nation is properly warned!

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur P.O. Box 356237 Briarwood, N Y 11435-6235Tél. (718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port au prince, Haïti
Tél. (509) 223-0782 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gerard Louis Jacques
514 321 6434
12 Haiti Ob Canada
12213 Joseph Cassavant
Montreal H1MXC7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valbrun
13 K Avenue Faidherbe, 81 Rt Aprt. 44
93310 Le Pré ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1 ère classe
48.00 $ US, pour six (6) mois
90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
553.00 FF, pour six (6) mois
1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
$73.00 US, pour six (6) mois
$140.00 US, pour un (1) an

EUROPE
73 EUROS, pour six (6) mois
125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie ____________
Address/Adresse ____________
City/ville State/État
Zip Code/Code Régional ______ Country/Pays ______
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 22- 29 juillet 2020qxp.qxp_HO 7/22/20 4:09 AM Page 12

Jovenel Moise : Mutations sociologiques et développement économique en Haïti

Il est un certain nombre de conclusions qu'il importe de tirer des dernières élections présidentielles qui se sont déroulées en Haïti – des enseignements devant mieux informer les actions en développement et les politiques de développement économique que devraient mettre en œuvre non seulement les dirigeants politiques, mais également les élites et décideurs économiques et financiers de notre pays.

Pendant longtemps et ce, jusqu'à la dictature de « papa doc», notre pays est resté tributaire d'un développement économique vraiment archaïque – un développement économique strictement fondé sur les intérêts entièrement « privés » des compagnies multinationales, sur l'avidité prédatrice d'une élite économique autochtone, enfin sur le désir d'appropriation parasitaire d'une classe politique paternaliste et patrimoniale encore engluée dans les méandres du colonialisme. La situation ne s'améliora évidemment pas durant les années de dictature de la famille Duvalier – soit la mise en place d'un régime brutal et autoritaire ne libérant comme développement économique que l'espace de déploiement des forces productives les plus rétrogrades et les plus inféodées au régime politique ainsi constitué : seules les forces économiques les plus régressives pouvaient évoluer dans cet espace de terreur, de violence et de prédation.

L'existence d'un régime politique aussi fascisant et réactionnaire, et qui avait bloqué pendant autant d'années toute velléité d'émancipation de la société civile, avait évidemment ouvert la voie à cette autre forme d'idéologie politique «totalisante» qu'est le socialisme : au début des années '90, les idées socialistes s'étaient propagées et avaient trouvé écho dans la société haïtienne pendant que Jean-Bertrand Aristide pouvait apparaître comme un sauveur aux yeux de tous ces malheureux dont même la dignité humaine n'avait jamais été reconnue. Figure de prou d'une sorte de « théologie de la libération » pour Haïti, le petit prêtre avait toutes les cartes dans son jeu pour jouer les guides spirituels auprès d'un peuple si longtemps exploité et méprisé : on le sait, l'alchimie de la dogmatique chrétienne et du marxisme ont souvent engendré ce genre de mouvement révolutionnaire hiératique et eschatologique.

Mais cet épisode peut-être nécessaire dans les circonstances, mais déjà dépassé par l'histoire avant même sa mise en œuvre définitive et ce, indépendamment de l'intervention américaine et française qui s'en suivit (l'exil forcé de Jean-Bertrand Aristide), ne pouvait que laisser place à une société civile enfin «libérée,» mais pour le moment «livrée à elle-même» et «désemparée» : d'où l'instauration d'une forme de gouverne politique de tutelle, mi-autoritaire, mi-démocratique et mi-libérale … une gouverne politique dotée des apparats de la démocratie au niveau formel (constitution, division des pouvoirs, système de représentation, etc.) mais qui relevait dans les faits d'une sorte de synthèse baroque entre les puissances tutélaires (les États-Unis surtout) et les forces politiques et économiques traditionnelles toujours en fonction dans le pays (on peut penser aux Partis politiques issus de la famille Lavalas par exemple).

Mais pour saisir plus à fond tous les enjeux d'une élection en terre d'Haïti, il faut analyser dans tous ses tenants et aboutissants les ressorts « invisibles, discrets et subtils » qui innervent les processus démocratiques officiels qui se déroulent dans cette île des Antilles aux mille couleurs. En Haïti, il y a toutes sortes de forces qui infléchissent la vie des gens dans toutes les dimensions de leur existence … que ce soit du côté des pouvoirs occultes, des entités immatérielles et des puissances idéologiques qui infléchissent la consistance du principe de réalité politique haïtien, que ce soit du côté des pouvoirs politiques, des mouvements sociopolitiques et des puissances financières qui dénaturent à leur avantage les fondations de la vie politique haïtienne, que ce soit du côté de la très lourde contingence matérielle/immanente qui dicte ses contraintes et ses impératifs à l'organisation de la vie collective (survie immédiate à laquelle faire face, besoins de base à combler, violences de tous ordres contre lesquelles se prémunir, exigences minimales associées au développement défaillant de la personne humaine à laquelle il faut répondre, etc.) que ce soit enfin du côté des fantômes qui hantent toujours cette société si profondément dévastée depuis ses origines pourrait-on dire.

Mais les choses changent toujours, même lorsqu'elles conservent pour un temps les mêmes apparences extérieures : les mentalités se transforment, les sensibilités connaissent des mutations, les idéologies politiques se métamorphosent, les pouvoirs d'influence de la modernité et de la mondialisation investissent les esprits et bouleversent les consciences, les mœurs évoluent (pour le meilleur et le pire), de nouveaux mouvements sociaux apparaissent et s'imposent, finalement les schèmes d'appréhension du monde qu'hier encore semblaient couler dans le béton s'évaporent comme par miracle. Aussi ne faut-il pas voir l'élection de Michel Martelly, en son temps, comme le fruit du hasard ou d'une simple conjoncture politique favorable même si ce même président Martelly avait pu compter, pour se faire élire, sur une célébrité et un prestige engrangés ailleurs ainsi que sur l'ensemble des gouvernements et des institutions internationales qui ont toujours «veillés » avec « intérêt » sur ce qui se passe en Haïti : Les États-Unis, le Canada, la France, l'ONU, etc.

Mais ce type d'analyse demeure très incomplète et il faut donc repenser l'arrivée au pouvoir de Michel Martelly comme le début d'une ère nouvelle pour Haïti ; pas à cause de l'homme en lui-même et de ses qualités personnelles, pas à cause des transformations réelles que son arrivée aurait induites au niveau de la gouverne politique, pas à cause des réalisations sociales et politiques effectives que son gouvernement aurait achevées. Il faut plutôt interpréter l'arrivée au pouvoir de Michel Martelly comme un compromis entre des mondes anciens et des mondes nouveaux – une synthèse difficile entre des mondes politiques encore gouvernés par les vieux schèmes régressifs et passéistes et des mondes politiques davantage tournés vers des conceptions plus modernes et libérales de la vie politique, sociale et économique (sans y croire beaucoup nécessairement et sans avoir les compétences nécessaires pour vraiment construire ces mondes nouveaux). Le règne de Michel Martelly sera peut-être qualifié, demain, « d'interrègne » entre une société civile haïtienne toujours enchâssée dans les points d'ancrage traditionnels et les formes de pouvoir héritées du passé et une société civile haïtienne davantage « investie » par les forces héritées des lumières, de la modernité démocratique et du libéralisme – sans idéaliser relativement au pouvoir destructeur et dévastateur emporté par ces nouvelles forces incontrôlables.

L'élection de Jouvenel Moïse au premier tour de scrutin, l'écart écrasant entre le score réussi par son parti et tous les autres partis politiques représentés ainsi que le discrédit généralisé auquel doit faire face la classe politique dans son ensemble … facteurs qui doivent être analysés comme l'achèvement ou du moins l'affirmation claire d'une mutation qualitative d'espèce dans la société haïtienne : l'ère des vieilles façons de faire, l'ère des vielles mentalités, l'ère des vieux schèmes et des vieilles conceptions doit être interprétée comme une ère révolue. Derrière des costumes identiques, depuis deux décennies, les choses ont commencé à changer en Haïti et la disqualification des Partis politiques anciens n'est que la face émergée d'un processus de libéralisation et de modernisation de la société haïtienne qui ne fait que s'amorcer, mais qui s'accélère de plus en plus dans notre pays. Une société qui part de très loin et qui pour demeurer encore lourdement englué dans un mal développement structurel et chronique, laisse transparaître les valeurs, les adhésions, les sensibilités et les déterminants qui induiront peut-être dans un avenir rapproché des transformations réelles très profondes à tous les niveaux de la vie sociale, politique et économique du pays.

Pour ne s'être jamais complètement soustraite des anciens schémas d'exercice du pouvoir qui ont depuis si longtemps prévalu en Haïti (combines lucratives, distribution des postes clés aux hommes de confiance, neutralisation des tribunaux, redistribution « orientée » des privilèges, système de clientélisme, etc.), l'ère Martelly portait « en soi » des mutations sociologiques et politiques que les acteurs individuels du drame ne soupçonnaient même pas. Avant même l'ère Martelly, des voix s'étaient déjà fait entendre pour exiger des mutations dans la structuration et le fonctionnement des institutions, des cellules de base avaient déjà exigé des revendications et des réformes qui pour n'avoir pas encore force réalité n'ont jamais cessé de travailler en profondeur le principe de réalité haïtienne, des associations civiles et citoyennes avaient déjà fait campagne pour que cessent certaines pratiques et que soient mises en place des pratiques plus justes, plus rationnelles et mieux adaptées aux exigences des temps modernes, des forces productives et économiques avaient déjà fait valoir certains impératifs quant à la nécessité de gouverner de manière plus technocratique, plus pragmatique et plus scientifique, des groupes de personnes et des forces organisées s'étaient déjà fait connaître dans leur désir de modifier les pratiques éducatives, curatives ou encore de transformer dans un sens nouveau les rapports sociaux existants …

Peut-être faut-il donc voir l'élection de Jovenel Moïse comme une nouvelle étape dans la transmutation de la société haïtienne vers une société plus ouverte, plus moderne et plus démo-

Suite en page 13

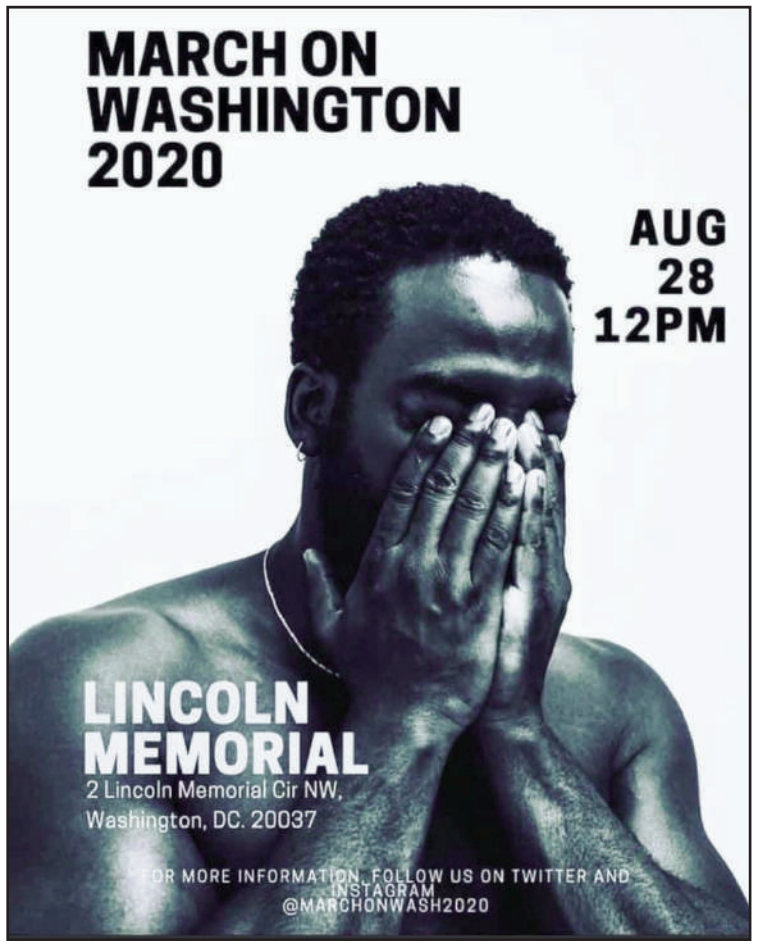

Journal 22- 29 juillet 2020qxp.qxp_HO 7/22/20 4:09 AM Page 13

Jovenel Moise : Mutations sociologiques et développement économique en Haïti

Suite de la page 12

cratique : une proposition que l'on peut accepter si l'on comprend bien qu'il ne s'agit pas ici de retomber dans une nouvelle idéologie facile où il y aurait les méchants passéistes d'un côté et les bons modernistes de l'autre. La société moderne, démocratique et libérale qui semble en train de vouloir éclore en Haïti va nécessairement engendrer tous les vices et les imperfections que l'on rencontre dans toutes les autres démocraties libérales de la planète … mais c'est le modèle de société qui s'impose maintenant à l'échelle de la planète et auquel aspirent désormais (et se voient aspirés !) tous les peuples de la terre. L'élection de Jovenel Moïse, c'est l'expression d'un espoir collectif de tourner la page du mal développement et de l'autoritarisme paternaliste en vue de construire une société plus juste, plus ouverte, plus libre et plus prospère.

Le monde se transforme à une vitesse vertigineuse et les consciences haïtiennes n'habitent peut-être plus les mondes traditionnels qu'on leur présuppose habités trop mécaniquement : l'infiltration des mentalités et des sensibilités par les nouvelles technologies, les transferts d'influence induits par les grandes puissances et les institutions internationales, les nouveaux modèles qui à tous les niveaux infusent et innervent la société haïtienne, les voyages incessants des jeunes Haïtiens et les échanges intenses et continus avec les diasporas situées à l'étranger, l'invasion des modes, des modes de vie, des courants artistiques et des mouvements sociaux au cœur même de la culture haïtienne, l'imitation des nouvelles formes d'organisation du travail productif en provenance des pays considérés comme les plus avant-gardistes comme la Californie, le Canada ou l'Allemagne … Tous ces facteurs ont déjà opéré, il faut en prendre note, des mutations qualitatives sur la société haïtienne et ce sont là des vecteurs de force qui commencent maintenant à faire sentir leurs effets sur l'organisation de la société à tous les niveaux et à s'imposer dans la réalité pratique et les façons de faire accepter des Haïtiens. Dans les familles relativement à la façon d'élever ses enfants et de concevoir le rôle et la fonction parentale (finalité, autorité, etc.), dans les écoles relativement à la façon d'éduquer les enfants, de les instruire, de les former et de les préparer à la vie adulte (méthodes, pédagogie, autorité, interventions, etc.), dans les collectifs de travail et les entreprises relativement à l'organisation du travail, à l'intégration et la participation des travailleurs, à l'intégration des technologies avancées, dans les institutions politiques relativement à leur mission et finalité, au respect de leurs juridictions et de leurs affectations, au bon fonctionnement et à l'efficience des processus institutionnels qu'elles réalisent … partout des mutations parfois invisibles, mais bien réelles sont en cours dans la société haïtienne.

Et si c'est en fonction de ces mutations qu'il faut comprendre l'échec cuisant de la classe politique traditionnelle dans notre pays (***une classe politique haïtienne tombée en désuétude !!!)*** c'est également en fonction de ces mutations fondamentales que devra gouverner, s'il veut continuer de faire évoluer positivement la société haïtienne, Jovenel Moïse et la nouvelle équipe au pouvoir qui sera formée. La société haïtienne, prise dans son ensemble, a fait savoir au nouveau président élu qu'elle est plus prête que jamais pour passer à un stade supérieur de développement et de développement économique : mais le président devra savoir être « visionnaire» et adapter tous les processus politiques ainsi que toutes les politiques économiques de développement à la nouvelle donne sociologique du pays.

Le nouveau président devra se montrer inspiré, déterminé, habile et mobilisateur lorsque viendra le temps d'élaborer les politiques fiscales qui s'imposent désormais dans cette ère de mondialisation, lorsque viendra le temps d'élaborer les politiques financières les plus aptes à servir le développement économique du pays, lorsque viendra le temps de négocier des accords et des ententes avec nos partenaires étrangers, lorsque viendra le temps de fixer les termes des contrats (franchises, concessions, joint venture, etc.) passés avec des firmes étrangères (multinationales) – toujours dans le but d'assurer le maximum de retombées positives pour Haïti, lorsque viendra le temps de composer avec les organismes internationaux spécialisés dans le développement – afin d'assurer une synthèse optimale entre des organismes comme la CNUCED et les acteurs et producteurs locaux, lorsque viendra le temps de réguler au profit des intérêts supérieurs de la nation le travail des organismes non gouvernementaux œuvrant dans notre pays (certains organismes non gouvernementaux doivent être mieux régulés, car leur travail n'est pas toujours aussi «progressiste» qu'il le prétend), lorsque viendra le temps d'impliquer les forces locales et nationales dans le but d'accélérer le développement économique de notre pays en créant les synergies nécessaires (institutions financières, cabinets professionnels, marchands et compagnies, travailleurs et syndicats, etc.), lorsque viendra le temps de mobiliser les diverses diasporas vivant à l'étranger afin d'obtenir le maximum de plus-value de la part de ces différents acteurs en termes de développement économique …

Les défis sont énormes, mais un certain nombre de blocages et de résistances ont disparu, ce qui laisse au nouveau président des marges de manœuvre dont ne bénéficiaient pas ceux qui ont occupé ce poste avant lui, y compris Michel Martelly : de l'inertie provenant de la vieille classe politique en place (les mauvais perdants) ; de l'inertie provenant de groupes et d'associations locales facilement enclines à favoriser les actions destructrices plutôt que constructrices ; de l'inertie provenant des paysans et agriculteurs trop souvent inféodés à des croyances et superstitions ; de l'inertie provenant des travailleurs et des collectifs de travailleurs uniquement tournés vers la conservation de vieux acquis largement improductifs tout en étant fermés aux nouvelles formes d'organisation du travail ; de l'inertie provenant des élites sociales et religieuses davantage soucieuses de leurs pouvoirs et privilèges que de participer à construire une société civile et séculière libre et prospère ; finalement de l'inertie provenant des élites économiques davantage tournées vers l'exploitation éhontée de la force de travail et la recherche du profit à court terme que vers l'élaboration de projets de développement constructifs pour le pays ; de l'inertie provenant des compagnies locales et nationales peu enclines à intégrer les nouvelles technologies dans leur processus de production …

La nouvelle équipe dirigeante devra être visionnaire : afin soit de démarrer, soit de renforcer ou encore de s'assurer que soient menés à terme bon nombre de projets prometteurs qui devront être mis de l'avant ou encore qui ont été amorcés, mais qui demandent à être finalisé – on peut penser à la réalisation de complexes hôteliers et de cités récréatives attractives ; on peut penser à la réalisation ou à l'achèvement de cités résidentielles autosuffisantes (autosuffisance agricole, technologique, énergétique, financière, etc.) ; on peut penser au déploiement à grande échelle de projets énergétiques novateurs et qui s'inscrivent dans la logique d'un développement durable (de petites villes entièrement desservies par l'énergie solaire par exemple) ; on peut penser à la réalisation de projets et de choix collectifs dans des domaines essentiels comme le transport (en commun) – des projets qui comme celui de voitures ou d'autobus électriques peuvent intégrer des acteurs et sociétés locales et nationales, des acteurs et sociétés internationaux, des membres actifs des diverses diasporas disséminées dans le monde, etc. ; on peut penser à l'intégration de méthodes révolutionnaires pouvant impliquer et intéresser divers acteurs et sociétés œuvrant dans le milieu agricole – comme de petites unités agricoles très productives pratiquant la fameuse méthode «push-pull» par exemple ; on peut penser à la création de petites compagnies très productives s'inspirant des nouvelles formes de propriété et des modalités d'organisation du travail plus novatrices – des compagnies nationales capables d'offrir des produits et services essentiels dans des domaines où les besoins sont toujours criants dans notre pays (construction et intégration des nouveaux matériaux, plomberies et tuyauteries, produits et services sanitaires, systèmes de décontamination et de dé pollution, métiers spécialisés, techniciens sur machines à outils et sur machines à commande numérique, etc.)

La nouvelle équipe dirigeante devra savoir remanier et même «reformater» les réalités sociologiques haïtiennes dans le but de les réorienter vers une plus grande productivité générale : il en est ainsi dans le domaine de la formation de la main-d'œuvre – où la formation rapide de travailleurs spécialisés dans des secteurs d'activité très spécifiques et «connectés» sur la demande de travail constitue un enjeu majeur pour tous les États modernes ; il en est ainsi dans le domaine très vaste de l'organisation du travail – où les équipes de travail locales doivent s'adapter impérativement aux nouvelles modalités d'organisation de la force productive (travailleurs syndiqués ou non) ; il en est ainsi de l'intégration des technologies de pointe à tous les niveaux de la société – un problème que les gouvernements doivent participer à résoudre par des mesures incitatives appropriées et un travail d'éducation continu ; il en est ainsi dans l'adaptation des formes contractuelles existantes aux nouvelles réalités des entreprises et des agents de développement économique (étrangers ou nationaux) – la mise en place de formes contractuelles adaptées et pertinentes (franchise, concession, etc.) participant d'un bon développement économique et d'un usage plus judicieux des ressources de l'État ; il en est ainsi dans le jeu des nouvelles synthèses devant être négociées entre le patronat, l'État et les travailleurs (syndiqués) – les synthèses construites de manière rationnelle et démocratique influant directement sur la productivité des entreprises ; il en est ainsi dans la création et l'établissement d'institutions scolaires vraiment «formatés», dans chaque région, aux besoins effectifs du marché du travail et des nouvelles perspectives de développement – un gouvernement moderne doit décentraliser la création de ses écoles techniques en fonction d'une évaluation rationnelle de l'évolution du marché du travail ; il en est ainsi dans le leadership dont doit faire preuve un bon gouvernement dans la mobilisation des divers acteurs sociaux (institutions financières, entreprises privées, professionnels associés aux projets de développement, travailleurs spécialisés, etc.) en vue de réaliser des projets collectifs créateurs de richesse – savoir assurer la synergie et fournir les garanties pour que se réalisent effectivement les projets porteurs pour la société haïtienne ; il en est ainsi dans la nécessité, pour le gouvernement, de limiter, faute d'éradiquer, la corruption qui nécessairement infiltrera les grands chantiers de développement économique – la nécessité pour le gouvernement de «contenir à l'intérieur de limites raisonnables» la corruption cherchant à s'immiscer dans les projets importants de développement économique, et ce, afin que le projet ne soit pas «dénaturé» par cette gangrène toujours présente dans notre pays

Il ne faut jamais mésestimer l'impact des politiques gouvernementales dans le processus de développement (et de développement économique) d'un pays : l'accumulation de bonnes politiques de développement constitue un facteur déterminant dans la réussite des projets de développement qui seront ou bien « étudiés » ou bien « mis de l'avant » par l'ensemble des agents de développement. Le futur gouvernement de Jovenel Moïse fait face à un défi majeur pour l'avenir de notre pays : car l'espace de manœuvre qui lui a été octroyé lors des dernières élections représente une responsabilité très lourde dans la mesure où il doit absolument se montrer « visionnaire » dans l'élaboration des politiques de développement qu'il privilégiera. Si le nouveau gouvernement se montre en retard par rapport à la société civile et opte pour des politiques qui entravent les volontés d'aller de l'avant qui se sont exprimées lors du dernier scrutin, il deviendra (de par ses politiques régressives) un frein au développement au lieu de devenir le « catalyseur » au développement que les acteurs sociaux exigent désormais d'un bon gouvernement. Sans oublier que ce ne sont pas seulement les politiques fiscales et économiques qui participent au développement d'une société, mais tout autant la capacité pour un gouvernement de construire sur tout le territoire un principe de réalité global favorisant à tous égards le développement social et économique : sécurité et justice, services de santé et d'éducation, équipements sanitaires et infrastructures, etc. Le défi est vaste et de taille pour le nouveau gouvernement, mais contrairement aux gouvernements précédents il a les mains libres au niveau politique et les mutations sociologiques qui affectent depuis quelques décennies les consciences haïtiennes constituent des déterminants fondamentaux susceptibles de soutenir et d'accréditer les actions, propositions et initiatives positives et constructives que pourrait mettre de l'avant le gouvernement de Jovenel Moïse.

Dans l'optique d'un avenir meilleur pour Haïti …

Que Dieu sauve notre chère Haïti

Dr Alcius J. Gérard Kennedy

Journal 22- 29 juillet 2020qxp.qxp_HO 7/22/20 4:09 AM Page 14

LITTÉRATURE INTERDITE

Les amours tardifs ou l'amour tardif chez la belle-sœur

Par Daniel Milord Albertini

Avis à l'auditeur : à écouter à ne pas lire car les vers sont des impairs pervers

Les plaisirs de la chasse interdite
Je me mets dans ta nasse
Pêche-moi sans pécher

Si la morale est catéchumène
elle n'est pas humaine
Je suis sans accent sans liaison
Sans accord ni relation.
Les amours tardifs sont les plus belles découvertes

Tu as cru la sœur reine tu te découvres la mienne
Tu as su la sœur bonheur
Tu la pleures de malheur
Tu l'as crue assise sur les clés du bonheur
Reçois ressens-les dans la tienne

Mets-m'en toi pour enlever ma croix
Je renifle ta peau
Je dévore ton corps
Suce mon sucre
Dévore mon âme
Fonds-m'en ton éruption de vénus

Danse sur la pointe de mes pieds
Reste dans le nuage évade *la terre*
Je te tiens la taille reste collée
Par ton étreinte fais-*moi prisonnier*
Par ton amour rends-*moi libre*
Défais tes nœuds de la terre
Baisse ta jarretière

Décrète ta loi par le haut
Je l'appliquerai par le bas
Je suis ton sujet tu *es ma rose*
Je te verse mon destin
Mon vin est sans venin
Voguons dans nos bras
C'est la marée haute
Je rentre au port

OBITUARY

Rev. Dr. Wilhelmena Grant died in Augusta, Ga.

It is with deep sorrow that we announce the death, on July 17, of Rev. Dr. Wilhelmena Grant, 77 years old, in Augusta, Ga., from complications of COVID-19. She was the wife of Rev. Dr. Wesley Grant Jr., the son of the late Rev. Wesley Grant, Sr., who passed away in 2008 in Asheville, N.C. The Grant family has a close relationship with the Joseph Brothers of the *Haiti-Observateur,* going back to 1954, when Rev. Grant sponsored Raymond Joseph, the paper's co-founder, to study in the United States.

Apparently, Lady Grant was sick with coronavirus without knowing it. Neither were other family members aware of it. According to her daughter, Lesley Grant, on Sunday, July 12, she passed out at the kitchen table and fell, breaking her ankle. She had just finished taking communion after following a virtual service led by her pastor from Whole Life Ministries.

When her husband, Wesley, picked her up and called her by the affectionate name he uses, "Mena, Mena," she came back, and kept saying, "I feel so refreshed." She kept repeating the phrase. In addition, she began showing symptoms of shortness of breath. That is when they knew they had to rush her to the hospital. Tests revealed that she had bilateral pneumonia. Two days after she arrived at the hospital, she wanted to come home. "She was adamant about coming home," said Lesley. There's no crossing a strong-willed woman like Wilhelmena, when she wants something? "My dad brought her home on the 15th and she slipped away the morning of the 17th," Lesley said, with a trace of sadness in her voice.

Rev. Wilhelmena Grant and her husband were "Zone Pastors at Whole Life Ministries under Dr. Sandra G. Kennedy." Zone pastors are in a pool assigned to different congregations, as needed. In addition, for 20 years, they've participated in a Prison Ministry, attending spiritually to the detained and helping in changing lives of prisoners who have surrendered to the Lord while in captivity. Wilhelmena Grant leaves a legacy of faith. Said Lesley: "She loved to send up praise to our God Almighty. She was an advocate for people through prayer —a 'Warrior Intercessor'— and a writer of poems. She was currently working on a book of poems." Indeed, she had a full life.

Dr Wilhelmana Grant and her husband, Wesley Grant, Jr.

Dr. Wilhelmana Grant

Arrangements are being made for a funeral service in Asheville, N.C., on Friday, August 7, at Mount Zion Baptist Church, on Eagle Street. Due to capacity restrictions because of COVID-19, attendance will be somewhat restricted. Thus, the family is looking at having the service on both Zoom and Facebook. Information about that will be forthcoming.

The beloved Mena is survived by her husband, the Rev. Dr. Wesley Grant, three daughters – Cheri Harper, Roselyn Miller (husband Thomas); and Lesley Grant, as well as by seven grandchildren, two of Cheri and five of Roselyn; also by her brothers-in-law, all pastors: Louis, John and James Grant and their spouses and children; and sisters-in law: Mary McDaniel, née Grant, and Arsie Ruth Dickson, also née Grant and their families. To all, we, at the *Haiti-Observateur,* present our sincere condolences.

DR. KESLER DALMACY

Board Certified & Award Winning Doctor

Cabinet Medical
Lundi —Samedi: 11 AM—7 PM

Examen Physique sur écoliers
Traitements pour douleurs,
Fièvre
Immigration
Planning familial
Infection
Tumeur
Hernie
Circoncision
Tests de sang et de grossesse
Grippe

MÉDECINE CHIRURGIE
Prix Abordable
TEL. 718.434.5345 FAX 718.434.5565

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE
MALPRACTICE
182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Journal 22- 29 juillet 2020qxp.qxp_HO 7/22/20 4:09 AM Page 15

BLACK LIVES MATTER EVERYWHERE (BLME)/ # LA VIE DES NOIRS COMPTE PARTOUT # LA VIDA DE LOS NEGROS IMPORTA EN TODAS

Suite de la page 16

West, Fla. Là, j'ai réalisé mon expérience de lutte contre la ségrégation dans les transports publics. J'ai été parmi les premiers à monter dans le bus Greyhound et je me suis assis près de la fenêtre du deuxième siège à droite. Mes frères et sœurs noirs sont montés et m'ont regardé d'un air penaud, alors qu'ils se déplaçaient vers l'arrière, sans rien dire. Les Blancs, aux regards arrogants, se sont assis devant, derrière moi et de l'autre côté du couloir. Mais personne n'est venu s'assoir à côté de moi.

Puis il était temps pour le chauffeur de bus, un Blanc, bien sûr, de monter à bord. Il m'a vu et a aboyé : « *Au fond, au fond !* » Je l'ai regardé, les yeux grands ouverts, comme si je ne comprenais pas ce qu'il disait. J'ai sorti mon passeport de la poche intérieure de ma veste et je le lui ai donné, tout en disant « *Me no speak Inglitch !* » Après l'avoir arraché de mes mains et regardé la première page, je suppose, il s'est mis à parler. Comme il n'y avait pas de haut-parleur dans les bus, à ce moment-là, il a crié à gorge déployée disant aux passagers : «*C'est un fils de pute étranger !Avec cette affaire de la Cour suprême, ces jours-ci, à Washington, on ne sait jamais ce qui pourrait arriver !* » Il m'a remis le passeport et, dans un élan de colère, il s'est affalé sur sa chaise. Et nous voilà partis.

L'autoroute 95 n'existait pas à l'époque, qui reliait le nord au sud sur la côte est. La route n°1 était la principale liaison, qui traversait certaines villes. En voyant que j'étais assis à la deuxième banquette, les gens sur les trottoirs, me montraient du doigt et disaient ce que je ne pouvais pas entendre, les fenêtres étant hermétiquement fermées. Cependant, je pouvais deviner : «Regardez ce Nègre ! Qu'est-ce qui se passe ? » Les passagers, dans le bus, n'ont pas vu ce que je faisais, mais de là, par la fenêtre, je les taquinais faisant le geste « *Bye bye* ». Comme il n'y avait pas de toilettes dans les bus, nous avons fait plusieurs arrêts avant d'arriver à destination. Aux arrêts effectués les affiches aux toilettes étaient claires : «*Hommes de couleur* », « *Femmes de couleur* », « *Hommes blanc***s** », «Femmes blanches», avecquelques avis « *Dames blanches* » signalés par endroits.

Où suis-je allé ? En racontant cette expérience à des amis, certains ont dit : « *Tu es allé aux toilettes des hommes blancs !* » Ce à quoi je réponds rapidement : «*J'ai dit que je ne parlais pas l'anglais, mais que je lisais l'anglais !* » Au bout du compte, je suis arrivé à Asheville sain et sauf, après m'être assis tout le temps sur le deuxième siège près de la fenêtre, à droite, contemplant toutes les montagnes qui me rappelaient Haïti, après avoir traversé de vastes plaines qui s'étendant sans fin.

De plus, les membres de ma nouvelle famille, la famille Grant, étaient en admiration devant ma témérité. C'était plus d'un an avant le 1er décembre 1955, lorsque Rosa Parks refusa de céder son siège à un Blanc, à Montgomery, en Alabama, provoquant le tumulte national, qui mit en branle pour de bon le mouvement de déségrégation dans les transports publics. Avant même Rosa Parks, j'ai la satisfaction d'avoir été probablement le premier Noir à défier Jim Crow dans les transports publics du sud des États-Unis, bien sûr, dans la plus grande discrétion, sans aucune couverture médiatique !

Raymond Alcide Joseph
22 juillet 2020

Latin America Advisor Commentary

Not unlike what's happened in the U.S., the pattern whereby COVID-19 disproportionately affects Blacks in other parts of the hemisphere results from centuries-old precedents stemming from the slavery system in the New World, which fueled European economies. When the Haitian revolutionaries first triumphed over their slave masters in 1803, the enslaving powers declared a decades-long embargo, ruining the economy of the new nation and extorted reparations for properties lost, including slaves. But a liberation movement was launched in Latin America, with Simon Bolivar obtaining help from Haiti and sailing from Haiti in 1813 to go liberate a large swath of Latin America. Haitian President Alexandre Pétion only asked the Libertador to free the slaves wherever he succeeded. But at Bolivar's first Panama Congress in 1826, to thwart Spain's plan of reconquest and to usher in Pan-Americanism, slave-owning United States objected to the presence of Haitians. However, the United States, slave-owning Britain and the Netherlands were invited. Britain abolished slavery in 1833 and Brazil would do so in 1888. Though technically free, the former slaves continued to labor, with little pay, to keep white-dominated economies humming. However, generally, Black people have been deprived of good education and health care. For the most part, they're confined to areas that have become sprawling ghettoes, such as the favelas of Brazil. It's telling that in Britain's former Caribbean colonies where Black people assumed political leadership, the pandemic has been somewhat muted. Not so in countries which were under Spanish or Dutch rule, where Black people have been barred from such leadership. Even in Brazil where 2018 census statistics put Black people in the majority, they make up less than a quarter of the members of Congress. Until there's general inclusion in the economic, educational and political realms, as well as parity in labor relations, leading to a fairer distribution of wealth, Black people will continue to disproportionately suffer the effects of any pandemic.

Raymond A. Joseph

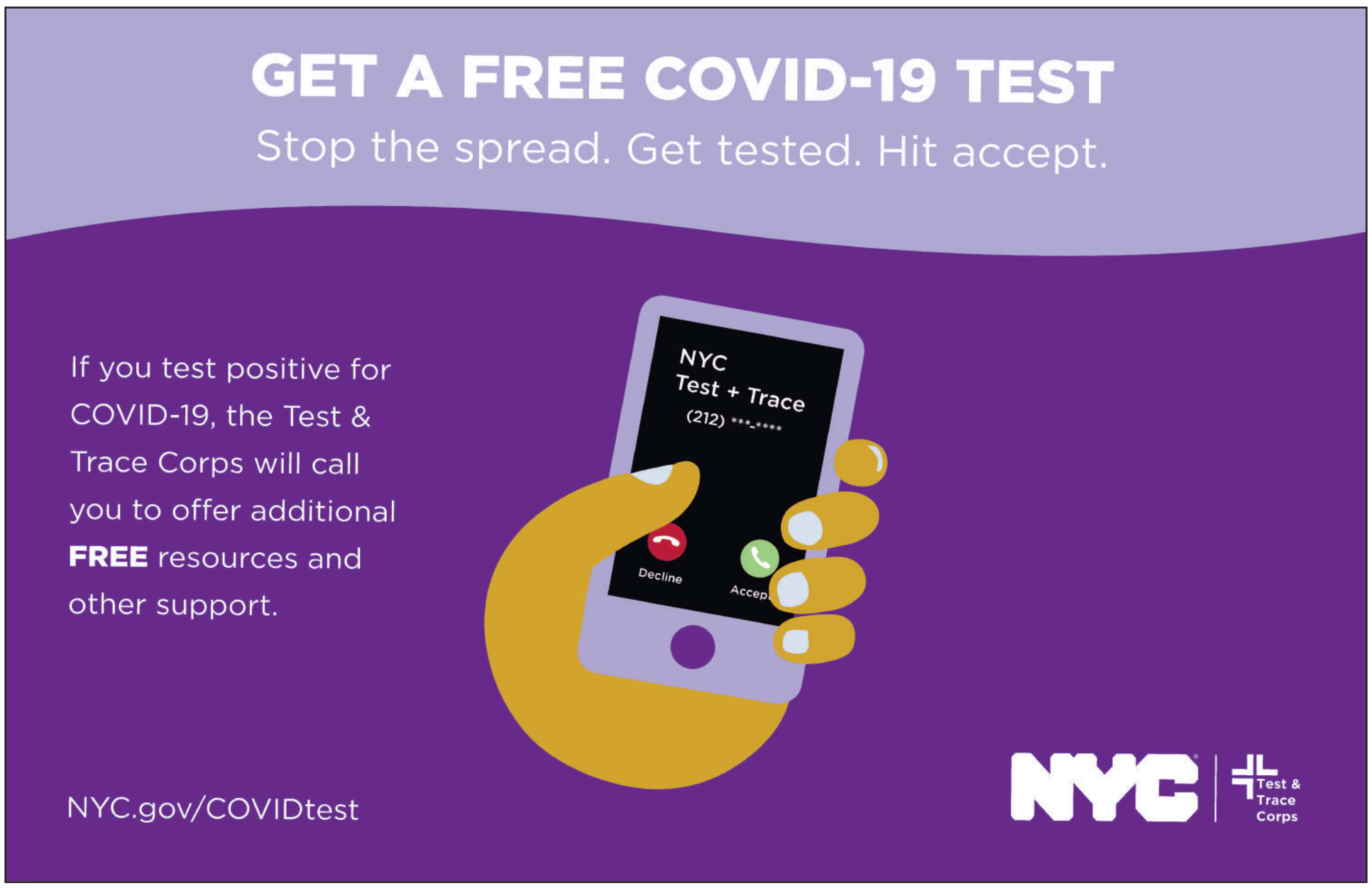

Journal 22- 29 juillet 2020qxp.qxp_HO 7/22/20 4:09 AM Page 16

BLACK LIVES MATTER EVERYWHERE (BLME)/ # LA VIE DES NOIRS COMPTE PARTOUT # LAS VIDAS NEGRAS IMPORTAN EN TODAS PARTES

Conseil municipal d'Asheville, en Caroline du Nord : Une décisions historique pourrait avoir des répercussions ailleurs

Dans la nuit du mardi 14 juillet 2020, le Conseil municipal d'Asheville, dans la Caroline du Nord, a voté, à l'unanimité, une résolution octroyant des indemnités à la population noire de la ville, en guise de réparations, pour les torts causés par l'esclavage. Le vote historique de 7-0 par cinq (5) Blancs et deux (2) Noirs envoie un message clair d'unité d'action et d'objectif des législateurs de la ville. Il est intéressant de noter que le Conseil a une majorité de quatre (4) femmes, dont une Noire, et qu'un des trois membres, qui sont des hommes, est noir. Le maire de la ville, le septième membre du Conseil, est une femme blanche, Esther Manheimer. Indéniablement, cette résolution fera écho auprès des autres communautés du pays par rapport à la réponse aux justes demandes du mouvement Black Lives Matter.

Le texte de la Résolution, qui a été initié par le conseiller noir Keith Young, présente des excuses pour le rôle qu'a joué Asheville dans l'évolution de l'esclavage arguant que des réparations devraient être envisagées à la communauté noire, dont les mécanismes restent à élaborer. La station de télévision WLOS, une filiale de la chaîne ABC, s'étant érigé en champion de la cause des Noirs, à Asheville, a été prise en location par la communauté noire, a donné une interview. Dans cette interview, diffusée le soir même, Sheneika Smith, la sœur noire, membre du Conseil, a précisé la signification du vote pour elle en ces termes : « *Dans mon esprit, cette résolution représente un premier pas, dans la mesure où elle dresse une vaste liste des torts historiques qui ont été perpétués contre la communauté noire jusqu'à ce jour* »

Quant au conseiller Keith Young, le moteur qui a propulsé le cheminement de la résolution, il a déclaré « *C'est un mouvement qui décrit largement le traitement dont ont été l'objet les Noirs en Amérique pendant une période de temps. Je suis un homme noir, au sein d'une famille noire. Selon moi, tout ce que nous faisons, doit servir de témoignage aux émotions qui traversent le moment présent* ».

La Résolution approuvée, il reste du travail à faire pour la mettre en œuvre. Lors d'une conversation téléphonique avec *Haïti-Observateur*, le conseiller Young a souligné : « *Nous avons du travail qui nous attend, histoire de planifier la mise en œuvre de la Résolution* ». Il a ajouté, pour expliquer, qu'une commission mixte de 12 membres, dotée de six commissaires issus du comté de Bucombe, dont Asheville est le siège, et six commissaires de la ville elle-même, qui se réuniront au cours des deux prochaines semaines, dans le cadre de la mise au point du processus.

Il est à noter qu'une semaine auparavant, soit le 9 juillet, le Conseil municipal d'Asheville avait voté, à l'unanimité, en faveur de

Keith Young, l'initiateur de la Resolution historique du Conseil municipal d'Asheville.

l'enlèvement des monuments confédérés et avait adopté une résolution relative à une réforme radicale de la police. En outre, notre principal contact à Asheville, le révérend James Grant, du Worldwide Missionary Baptist Taberna-

Esther Manheimer du Conseil municipal d'Asheville, Caroline du Nord.

cle, a fait l'éloge de ceux qu'il qualifie de « *dirigeants politiques éclairés* » de la ville pour leurs actions positives. Il a noté que le vent du changement était évident dans ce qui s'est passé à Asheville, suite à l'immolation publique de George Floyd, à Minneapolis, le 24 mai. Dans la foulée de cet acte inqualifiable, la majorité des manifestants d'Asheville étaient des Blancs. « *Cela vous montre à quel point cette ville est prête pour le changement* », a-t-il ajouté

La Résolution historique du Conseil municipal d'Asheville, une communauté sudiste où l'esclavage a fleuri au XVIIe siècle et après, est la deuxième à être adoptée après celle votée par les membres du Conseil, comme on appelle les législateurs, à Evanston, Illinois, une banlieue nord de Chicago. Dans un article publié le 3 décembre 2020 dans *LibertyNation.og*, Jeff Charles explique que l'initiative d'Evanston « *a commencé lorsque la ville a adopté les recommandations de la Commission sur l'équité et l'autonomisation lors de la réunion du Conseil municipal de septembre, ce qui a conduit à la création, en octobre, du Fonds de réparation ainsi qu'une sous-commission de réparation* ». Cela fait d'Evanston « *la première municipalité à créer un programme de réparations* », a-t-il ajouté.

Pour sa part, le juge Lionel Jean-Baptiste, d'origine haïtienne, qui vit à Evanston, a déclaré que la question relative aux réparations remonte à bien plus loin. En 2002, il avait contribué à la présentation de documents sur ce sujet, mais ceux-ci sont restés lettre morte. L'année dernière, lors d'une campagne électorale, certains candidats ont relancé la question et ont insisté sur le fait que le Conseil municipal devait agir.

À la suite de consultations, en novembre, le Conseil a voté pour que les recettes `de la taxe à l'achat de 3 % sur la marijuana, récemment légalisée, soient utilisées pour alimenter le Fonds. Ce n'est pas beaucoup, « *mais on estime qu'au moins 500 000 dollars par an seront collectés* »**,** grâce à cette taxe, a rapporté Jeff Charles. J'espère que des taxes supplémentaires viennent éventuellement compléter la taxe sur le cannabis. En l'état actuel des choses, les commissaires d'Asheville ont des précédents qui les inspireront par rapport à leurs conclusions, après les délibérations. Ils peuvent même trouver des moyens plus imaginatifs pour alimenter leur Fonds de réparation.

Mais cette question n'est pas universellement acceptée, surtout par certains descendants de ceux qui ont fait fortune en faisant travailler les *esclaves jusqu'ils en meurent. À mes commentaires selon lesquels la décision d'Asheville est « extraordinaire* », un Sudiste vivant en Haïti a répondu : « *Extraordinaire, mais combien d'entre eux vivent encore » ?* Et il a poursuivi en disant ceci : « *Alors nous, Américains, devrions poursuivre les Anglais, les Amérindiens, les nations européennes, les Israéliens, les Égyptiens, les Allemands et les Turcs, les Écossais, et les Norvégiens...* » De plus, on m'a conseillé « *de ne pas me joindre aux foules ignorantes et aux politiciens véreux qui les utilisent*», parce que « *le passé, c'est l'histoire et seul le Christ régnera correctement* ».

Pour en savoir plus de ma conversation avec d'autres personnes sur le sujet, veuillez lire un article spécial consacré à ceux qui justifient encore l'esclavage et qui défendent les monuments aux esclavagistes comme « *faisant partie de notre histoire et de notre héritage* ». Mais il est impossible de réfuter les arguments du juge Jean-Baptiste, dont l'article, publié la semaine dernière dans *H-O,* plaidait pour la réparation des torts causés par l'esclavage des Noirs pendant plus de quatre siècles, ainsi que la discrimination et l'humiliation dont ils ont été victimes, même après la proclamation d'émancipation du président Lincoln, le 1er janvier 1863. L'ère Jim Crow, qui a suivi, en dit long sur la réticence à mettre réellement en œuvre l'idée de liberté pour tous.

Sheineka Smithe, membre du Conseil municipal d'Asheville, Caroline du Nord.

En outre, qui peut oublier que même dans les années 60, il a fallu le mouvement des droits civils pour arracher encore quelques concessions à une société dominée par les Blancs.

Cependant, laissons au le juge Jean-Baptiste réponde à ceux qui pensent que les partisans de Black Lives Matter sont trop affirmatifs : « *Alors, aujourd'hui, nous continuons à nous battre. Nous nous battons pour nous-mêmes, pour nos ancêtres et pour les générations futures. Nous nous battons pour réparer le mal que nous avons subi pendant des siècles d'exploitation et de répression racistes. Le combat que mène aujourd'hui le mouvement Black Lives Matter porte sur les réparations, indemnités en réparation des maux que nous avons subis et que nous continuons à subir en tant que peuple* ».

En abordant la question des réparations au peuple haïtien, en particulier, il déclare « *Indiscutablement, la France doit à Haïti des restitutions et des réparations. Les Français ne nous ont pas seulement extorqués des richesses extraordinaires par l'esclavage. Bien que nous ayons gagné notre indépendance, en 1804, en battant la puissante armée de Napoléon Bonaparte et en les expulsant de l'île, ils sont revenus en 1825 avec une armada de canonnières pour obliger le gouvernement haïtien à payer une rançon à leurs anciens esclavagistes français pour les biens perdus, y compris leurs esclaves. Avec leurs collègues esclavagistes, y compris la nouvelle nation américaine, ils avaient imposé un embargo sur Haïti peu après la déclaration d'indépendance du pays. Face à une force écrasante, le gouvernement haïtien a accepté de payer des réparations. Il nous a fallu attendre 1947 pour payer cette rançon, ce qui a épuisé notre budget année après année. Les Français nous doivent des milliards de dollars en guise de restitution de la rançon que nous avons payée en sus de milliards de dollars de réparations* ». Et le juge Jean-Baptiste d'ajouter : « *Je ne vois pas comment on peut soutenir que la France n'a aucune responsabilité dans la situation d'Haïti. Aujourd'hui, l'ancienne " Perle des Antilles " gagne le surnom de "Le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental et l'un des plus pauvres du monde"* ».

Je ne saurais conclure cette rubrique sans féliciter publiquement le conseiller Keith Young et sans révéler mes liens à Asheville. C'est la première ville qui m'a accueilli aux États-Unis, en 1954, ma destination étant le numéro 97 Choctaw Street, où mon mécène, le révérend Wesley Grant père, de regrettée mémoire, vivait avec sa famille. J'ai été adopté comme fils par le révérend et Mme Grant, et comme frère aîné des sœurs Mary et Arsie Ruth et quatre frères : Wesley Jr., Louis, John et James. Aujourd'hui, tous les fils de feu le révérend Grant sont ministres de l'Évangile dans des églises de la Caroline du Nord, notamment, à Asheville, West Asheville, Weaverville et Augusta. Ga. À noter que l'église d'origine, fondée par le pasteur Grant, le Worldwide Missionary Baptist Tabernacle, est desservie par le révérend Louis Grant, pasteur titulaire, et par le révérend James Grant, le plus jeune de tous ceux avec qui j'ai tissé des liens quand il n'avait que 4 ans, mais qui est maintenant le 1er vice modérateur de la Mud Creek Missionary Baptist Association.

L'année 1954 a été cruciale dans la lutte pour l'égalité raciale aux États-Unis. En avril, la Cour suprême a banni la ségrégation dans les écoles publiques avec sa célèbre décision Brown contre le Conseil de l'éducation. Alors que j'étais en Haïti suivant l'actualité mondiale sur mon poste à ondes courtes, j'en ai pris connaissance et j'ai décidé que lorsque je me rendrai à Asheville, je testerai le processus de la déségrégation dans les transports. Sans rien dire à personne, j'ai consciemment pris le vol de la Pan Am, de Port-au-Prince (Haïti) à Santiago, la ville orientale de Cuba. De là, j'ai pris le bus à destination de Santa Clara, où j'ai passé une journée à rendre visite à des amis missionnaires de l'Institut biblique Los Pinos Nuevos, une organisation sœur de la West Indies Mission, aujourd'hui Worldteam (ci-devant Finca), aujourd'hui Cité Lumière, près des Cayes, où j'ai grandi.

En quittant Los Pinos Nuevos, j'ai traversé tout Cuba en bus pour atteindre La Havane, à l'extrême ouest de l'île, pour prendre El Puente (le Pont), le vol de la PanAm qui a mis moins d'une heure pour atteindre Key

Suite en page 15